

# SOMMAIRE



3 EDITO du Maire	
4 à 9 Principales DÉLIBÉRATIONS	
10 BUDGET 2017	
11ÉTAT CIVIL 2017	
12 à 15 RÉALISATIONS 2017	
16LA ZONE artisanale	
17 FÉOLE	
18 à 21 PROJETS 2018	
École / Vestiaires / Lotissement / Cimetiè	re
22 / 23 Retour en IMAGES sur 2017	
24 / 25 Infos PRATIQUES	
Numéros utiles	
Du nouveau pour vos papiers!	
26 TARIFS communaux	
27nos PROFESSIONNELS à votre service	
Artisans / commerçants	

Assistantes maternelles / Gîtes...

28 / 29 ..... Bon à SAVOIR! Services intercommunaux / Déchetteries Réglementations / Drone 30.....L'école des DEUX-LAYS 31..... Association DE PARENTS D'ÉLÈVES 32.....L'école JEANNE D'ARC 33..... OGEC 34 à 39..... Le mot des ASSOCIATIONS Le Foyer rural / Le Foyer de Jeunes Le Club de FOOT / Le Maréorthon La Société de chasse / ALER Club Entre nous / CATM 40..... FRELON ASIATIQUE / COQUILLAGES 41..... OBJECTIF ZÉRO PHYTO! 42 / 43 ..... ÉVÉNEMENT GRAPÉA 2018 44 / 45 ..... Infos SOCIAL / FAMILLE 46.....La PAROISSE / CLIN D'OEIL à 2018...

47..... Le Calendrier des MANIFESTATIONS 2018



# ÉDITO DU MAIRE

Comme chaque année, le bulletin me permet de vous adresser, au nom du Conseil Municipal, avec un peu de retard cette année il est vrai, tous mes meilleurs vœux pour l'année 2018 à partager en famille, avec vos amis et vos proches.

A tous, je vous souhaite tout d'abord la santé qui permet et facilite les enjeux de la vie, ensuite tous mes vœux de bonheur et de prospérité pour vos projets personnels, familiaux, éducatifs, associatifs et professionnels. J'adresse aussi tous mes vœux à ceux qui vivent des difficultés, touchés par les aléas de la vie, la maladie, le deuil, le chômage.

Comme le dit le proverbe, mieux vaut tard que jamais!

Dans ce bulletin, vous constaterez une nouvelle présentation où vous y trouverez les informations sur la vie communale avec les articles des différentes commissions et associations, les informations pratiques ainsi que les travaux réalisés par votre conseil municipal au cours de l'année 2017.

La nouveauté en ce début d'année, notre souhait étant de vous apporter les informations sur la vie locale au quotidien, c'est le site internet de la commune qui est désormais accessible. Pour certains d'entre vous, il vous a été présenté à la cérémonie des vœux. Nous continuerons bien sûr à vous informer par bulletin.

Dans ce numéro, voici les principaux projets communaux pour 2018 qui sont nombreux et structurants pour la Réorth :

- → La construction d'un groupe scolaire et périscolaire,
- → La remise aux normes des vestiaires et la construction d'une salle plurivalente,
- → La création d'un nouveau lotissement sur les terrains acquis à la famille Roy,
- → La construction de quatre logements MAD (Séniors) par Vendée Habitat.
- → Nous poursuivrons l'étude de faisabilité sur l'aménagement de la traversée de Féole, ainsi que le Plan Local d'Urbanisme au sein de la Communauté de Communes.

Tous ces projets en cours seront déterminants pour l'attractivité de notre commune. Même si quelques fois ces dossiers sont difficiles à mettre en place (baisse des dotations, demande de subventions), l'équipe municipale met tout en œuvre afin d'améliorer votre cadre de vie.

Bonne année 2018!

Le Maire, Jean-Claude AUVINET





# **SÉANCE DU 5 JANVIER**

PRÉSENTS : AUVINET Jean-Claude, GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, BENIT Julien, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline (Secrétaire de séance), GAUTRON Julien, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOU Paule, TETRAULT Maryse. PROCURATION : MERLET Serge à GROLLEAU Magalie. EXCUSÉS : PROUX Manuel, SOULARD Anne-Lise.

#### **CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Suite à la création de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral en décembre 2016, la commune perd 2 sièges et ne dispose plus que d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant. Le conseil municipal doit procéder à de nouvelles élections pour élire les conseillers communautaires.

Avec 13 votants dont 12 suffrages exprimés, sont élus pour siéger au sein de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral :

- Jean-Claude AUVINET
- Magalie GROLLEAU

# **OUVERTURE DE CRÉDITS**

Le Conseil Municipal a accepté l'ouverture anticipée de crédits au Budget Principal d'un montant de 111 788.19 € représentant un quart des crédits.

# **SÉANCE DU 2 FÉVRIER**

PRÉSENTS: AUVINET Jean Claude, GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe (Secrétaire de séance), BENIT Julien, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, GAUTRON Julien, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS: PROUX Manuel, DASSOT Maryline

# TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ ET MISE AUX NORMES DES VESTIAIRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé :

- ▶ la réalisation des travaux d'extension et de mise aux normes des vestiaires du Stade (budget prévisionnel HT : 204 500 €),
- ▶ la réalisation des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la Mairie, la salle municipale et au cimetière,
- ▶ le plan de financement et sollicité les subventions suivantes :
  - Dotation de soutien à l'investissement local auprès de l'Etat,
  - Fonds d'aide au football amateur auprès de la FFA,
  - · Mise en accessibilité auprès du CNDS,
  - Réserve parlementaire

# **GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET TAP**

Considérant le coût trop important de l'installation transitoire de modulaires pour accueillir la garderie périscolaire et les TAP à la nouvelle rentrée scolaire 2017/2018. le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas donner suite à cette proposition et mène une réflexion sur la construction d'une nouvelle école.

#### **DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions suivantes et de les inscrire au Budget Primitif 2017 :

• OGEC Ecole Privée Jeanne d'Arc (voyage pédagogique).. 500 €

## **CLUB DE FOOT : DÉPENSES D'EAU DU STADE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté le remboursement de l'abonnement du compteur électrique par la Commune pour l'année 2016, à hauteur de 218.07 € TTC, à l'association FCPRJ. La participation de l'Association FCPRJ à la consommation d'eau du Stade pour l'année 2016 est de 624.88 € (50 % du coût). Le Conseil autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes de 406.81 € au club de foot FCPRJ, correspondant à la participation aux dépenses d'eau moins la prise en charge financière par la Commune de l'abonnement électrique du Stade, pour l'année 2016.

# COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID) À SUD VENDÉE LITTORAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a proposé pour figurer sur la liste des personnes pour la constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) :

- Jean-Claude AUVINET, Maire de la Réorthe
- · Christophe FORTIN, Adjoint au Maire,

# **SÉANCE DU 2 MARS**

PRÉSENTS: AUVINET Jean-Claude, GROLLEAU Magalie (Secrétaire de séance), FORTIN Christophe, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, MAUME Simone, PROUX Manuel, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS: BENIT Julien, PUAUD Hélène.

#### **ACQUISITION DE TERRAINS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de faire l'acquisition au lieu-dit Patis de la Charbonnière, des parcelles suivantes au prix fixé par les Domaines, à savoir 157 000 €, indemnités d'éviction incluses :

Le Conseil Municipal décide d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2017 et donne l'autorisation au Maire pour la signature de l'acte auprès de l'Etude de Maître VEILLON, Notaire à Sainte Hermine

# ... DÉUBÉRATIONS 2017



Ouverture anticipée de crédits au Budget Principal d'un montant de 9 672 € représentant un quart des crédits.

# PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE

Une convention a été signée avec la SPL (Société publique locale) pour une étude de faisabilité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis favorable concernant le lancement du projet de construction d'un groupe scolaire et d'un accueil périscolaire. Un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à cette opération avec l'Agence de service aux collectivités locales de Vendée sera signé pour un montant de :

- réalisation du programme (tranche optionnelle) ......2 100 € HT

# **DÉSHERBAGE CHIMIQUE**

Signature d'une convention avec le SIAEP de l'Angle Guignard dans le cadre de l'accompagnement à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Une demande de subvention, aussi élevée que possible, sera déposée auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'acquisition de matériels alternatifs au désherbage chimique.

# DISTRIBUTION DES REVENUS DES TERRES DE BOIS GÂTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'arrêter le nombre des ayants droits à 443 et fixe à 6,50 € la part de chacun des ayants droits. Monsieur le Maire est chargé de mener à bien la distribution des revenus qui se fera en Mairie. Le choix du bien d'équipement se fera ultérieurement.

# **DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE**

Le Conseil a pris acte des décisions prises concernant les différents devis engagés.

#### **EXTENSION DE LA ZONE ARTISANALE**

- ▶ **SYDEV** : Signature d'une convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une extension du réseau électrique.
- ▶ Vendée Eau : Signature d'une convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une extension du réseau d'eau potable.

# **DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité charge Monsieur le Maire, pour la durée du présent mandat, « d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire ».

# **SÉANCE DU 13 AVRIL**

PRÉSENTS: AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, BRIENS Guillaume, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, MAUME Simone (Secrétaire de séance), PUAUD Hélène, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise. EXCUSÉS: COULAIS Jérôme, PROUX Manuel, TETRAULT Maryse

# COMPTE ADMINISTRATIF 2016 (BUDGET PRINCIPAL + BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT) APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

#### **BUDGET PRINCIPAL**

•	Excédent de fonctionnement de	220 336.65 €
	Déficit d'investissement de	24 717.71 €

#### **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD**

## **COMPTE DE GESTION 2016 (BUDGET PRINCIPAL**

# + BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT)

Le Conseil Municipal a déclaré à l'unanimité que les comptes de gestion du Budget Principal et du budget annexe (Lotissement la Croix Rambaud) dressés pour l'exercice 2016 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

# **AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité l'affectation définitive des résultats de l'Exercice 2016 comme suit :

## **BUDGET PRINCIPAL**

•	Report Section de Fonctionnement (recettes)	.186	567.78	3€
•	Affectation à l'Investissement	.200	000.00	) €
•	Solde d'exécution positif reporté	3	491.47	7 €

# **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD**

• Solde d'exécution positif reporté ......95 313.75 €

# **BUDGET PRIMITIF 2017 (BUDGET PRINCIPAL**

# + BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT) ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **▶ BUDGET PRINCIPAL 2017**

Fonctionnement	794 321.78 €
Investissement	984 969.00 €

# **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD**

Fonctionnement	84 740.25 €
Investissement	180 053.00 €

Les résultats de l'Exercice 2016 seront repris pour le Budget Principal et le Budget annexe Lotissement la Croix Rambaud.

Le produit de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget principal à est arrêté à ......401 707.75 €



## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017**

Il a été décidé à la conférence des Maires du 6 Avril 2017 de neutraliser au maximum les incidences fiscales de la fusion pour les contribuables du territoire de la nouvelle Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de voter les taux d'imposition pour 2017 comme suit :

•	Taxe d'Habitation	.15,76	%
•	Taxe Foncière (Bâti)	.45,86	%
•	Taxe Foncière (Non bâti)	.14.93	%

# SUBVENTION RASED (RÉSEAU D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX ELÈVES EN DIFFICULTÉ)

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité d'apporter une aide au RASED du secteur de Sainte Hermine à hauteur de 1 € par élève scolarisé à l'Ecole Publique des Deux-Lays.

# **DROIT DE PRÉEMPTION**

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour l'acquisition, par voie de préemption, de la propriété cadastrée AB 313 au prix de 4 000 € située rue Georges Clemenceau à Féole.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL : TRANSFERT DES POUVOIRS

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour le refus de transférer les pouvoirs de police spéciale concernant la Voirie

# PROJET D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER LE PÂTIS DE LA CHARBONNIÈRE

Le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée comprenant les missions et la rémunération de 7 350 € HT va être signé.

# CESSION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE RUE ABBÉ GAILLARD À LA LEUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a accepté la cession du délaissé de voirie situé Rue Abbé Gaillard à La Leue, jouxtant la propriété de Monsieur et Madame GENAIS.

Le prix de vente de ce délaissé de voirie est fixé.... à 4,50 € le m² Les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

#### SIGNALÉTIQUE POUR LE PARCOURS CLEMENCEAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a accepté la prise en charge et la mise en place, sur la commune, d'une signalétique patrimoniale sur les pas de « Clemenceau en Vendée » estimée à 13 530 € HT. Une subvention a été sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local 2017 et auprès du Conseil Départemental.

# **SYDEV: CONTRIBUTION ANNUELLE 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention unique de rénovation de l'éclairage public, prévoyant un montant maximum de participation de notre collectivité de 1 000 € pour l'année 2017.

# **TRAVAUX EN RÉGIE SUR L'EXERCICE 2017**

# **LUTTE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté le versement, sur l'exercice 2017, d'une indemnisation de 4 € par prise à la Société de Chasse de la Commune relative à la capture de ragondins pour l'année 2016.

# **DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE**

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire concernant les différents devis engagés, le recrutement d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité et l'exercice du droit de préemption.

# **SÉANCE DU 8 JUIN**

PRÉSENTS: AUVINET Jean-Claude, MERLET Serge (Secrétaire de séance), FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, MAUME Simone, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS: PROUX Manuel, PUAUD Hélène.

# **SYDEV: RÉVISION DES STATUTS**

Le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé le projet de Statuts du SYDEV et a donné son accord à l'adhésion à La Roche Sur Yon Agglomération.

### JURY D'ASSISE 2018 : TIRAGE AU SORT D'UN JURÉ

Le tirage au sort désigne Monsieur Yann POULINET qui est proposé comme membre possible sur la liste des jurés.

# ... DÉUBÉRATIONS 2017

# ACQUISITION DE TERRAINS AU PÂTIS DE LA CHARBONNIÈRE

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de faire l'acquisition des parcelles ci-dessous au prix suivant, les crédits nécessaires ayant étant inscrits au Budget Primitif 2017 :

•	D 744: 16 442 m <sup>2</sup> (0,3	55 €/m²)	5 754.70 €
---	-----------------------------------	----------	------------

• ZP 11 d'une contenance de 46 940 m<sup>2</sup> :

→26 940 m² (3,75 €/m²)	101 025.00 €
→ 20 000 m² (0.35 €/m²)	7 000.00 €
• ZP 12 : 8 150 m² (3,75 €/m²)	30 562.50 €

Le Conseil a accepté la donation des parcelles cadastrées ZP 43 et ZP 107 d'une contenance totale de 12 a 42 ca faite par l'indivision ROY

La signature de l'acte est faite auprès de l'Etude de Maître VEILLON, Notaire à Sainte Hermine.

La délibération du 2 mars 2017 est retirée.

# MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'INDEMNITÉ HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :a pris acte des dispositions relatives au versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires et a attribué, aux agents pouvant y prétendre, le versement des IHTS de manière exceptionnelle et à défaut de possibilité de récupération au titre des heures supplémentaires effectuées,

Il est précisé que les dispositions de cette délibération prendront effet à compter de la transmission de cette délibération au contrôle de légalité, et de sa publication ou affichage.

# INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a accepté la prise en compte du nouvel indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour le versement des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints comme suit :

- Maire : 43 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- 1° adjoint : 11.45 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- 2° adjoint : 10.30 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- 3° adjoint : 10.30 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

# DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION DES ROULOTTES DU SUD VENDÉE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de surseoir à cette demande.

# **ORGANISATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018**

Le Conseil Municipal a réfléchi à l'organisation des locaux pour la prochaine rentrée scolaire et a validé la programmation rapide d'une réunion avec l'équipe enseignante et les agents de service pour y réfléchir et apporter des solutions qui conviennent au mieux à tous.

# **DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE**

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire concernant les différents devis engagés et l'exercice du droit de préemption.

# ECOLE PUBLIQUE DES DEUX LAYS : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le versement d'une subvention d'un montant de 205.34 € à l'Ecole publique des Deux Lays dans le cadre du dispositif « Les Incorruptibles » pour l'année scolaire 2017/2018.

# **SÉANCE DU 6 JUILLET**

PRÉSENTS: AUVINET Jean-Claude, GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, BENIT Julien, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, MAUME Simone, RENOU Paule (Secrétaire de séance), SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS: BRIENS Guillaume, GAUTRON Julien, PROUX Manuel, PUAUD Hélène.

# CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité a décidé de créer un emploi d'Agent polyvalent, emploi permanent à temps non complet à raison de 26 heures 48 min annualisées (26,80 h) à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2017, pourvu par un agent relevant du grade d'Adjoint Technique de la filière Technique.

# MISE À DISPOSITION D'UN ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité a accepté la convention de mise à disposition de personnel avec la commune de Saint Juire-Champgillon, avec prise en charge, par la commune de Saint Juire-Champgillon de 50 % du montant de la rémunération et des charges sociales versées par la commune de la Réorthe.

# **GARDERIE PÉRISCOLAIRE 2017-2018**

# **TARIFS TRANSPORT SCOLAIRE 2017-2018**

Le Conseil municipal, à l'unanimité a fixé les tarifs du transport scolaire à compter de la rentrée 2017 à ................. 5 €/mois/enfant



# ACQUISITION EN COMMUN D'UNE DÉSHERBEUSE

La Réorthe est la structure porteuse du projet et une convention d'utilisation en commun de la dite désherbeuse a été signée avec les communes de : la Chapelle-Thémer, Saint Martin-Lars et Thiré.

# **DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE**

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire concernant les différents devis engagés, l'exercice du droit de préemption et la décision de prélever un crédit de 6 € en dépenses imprévues.

# **SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE**

PRÉSENTS : AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, MAUME Simone, PROUX Manuel (Secrétaire de séance), PUAUD Hélène, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉE : RENOU Paule.

# CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE ET D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- ▶ APPROBATION DU PROGRAMME : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté le lancement du projet de construction d'un groupe scolaire et d'un accueil périscolaire pour un estimatif de travaux de 1 400 000 € HT.
- ▶ CONTRAT D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE SIGNÉ avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée.
- ▶ LANCEMENT MISE EN CONCURRENCE pour le choix du maître d'œuvre et des autres intervenants.
- CRÉDITS NÉCESSAIRES INSCRITS AU BUDGET
- ▶ **DEMANDE DE SUBVENTIONS** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité a accepté le plan de financement prévisionnel tel que présenté dans la délibération et sollicite l'aide de
  - La Région dans le cadre du Pacte Régional pour la Ruralité,
  - Le Département dans le cadre du Contrat Vendée Territoires,
  - · L'Etat dans le cadre du Contrat de Ruralité,
  - La CAF dans le cadre de l'aide à l'investissement et l'achat d'équipement pouvant être accordée aux accueils de loisirs

# PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ST JUIRE CHAMPGILLON AUX CHARGES DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la répartition du coût restant à charge de la commune de la Réorthe entre les 2 collectivités, qui s'élève à 402.81 €, comme suit :

- 30 % pour la commune de Saint Juire Champgillon ... 120.84 €
- 70 % pour la commune de la Réorthe......281.97 €

# **CIMETIÈRE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé favorablement pour engager une procédure de reprise de concessions en état d'abandon.

# MISE AUX NORMES DES VESTIAIRES DU STADE ET CONSTRUCTION D'UNE SALLE PLURIVALENTE

- ▶ PROJET ACCEPTÉ: Le Conseil Municipal, à l'unanimité a approuvé le projet de mise aux normes des vestiaires du Stade et la construction d'une salle plurivalente. Le plan de financement prévisionnel a été accepté.
- **DEMANDE DE SUBVENTION** auprès de :
  - La Région dans le cadre du Pacte Régional pour la Ruralité,
  - · L'Etat dans le cadre du Contrat de Ruralité

## **ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de souscrire aux garanties proposées par le contrat groupe CNP « Assurance des risques statutaires » d'une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et conclu par le Centre de Gestion de la Vendée (ce dernier ayant été mandaté par les collectivités).

# **PREMIER RAPPORT DE LA CLECT 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 18 Mai 2017 tel qu'annexé à la présente délibération, et a approuvé le montant de l'attribution de compensation à verser à la commune de la Réorthe, soit la somme de 75 641.98 €.

# **DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE**

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire concernant les différents devis engagés, le recours à un CDD dans le cas d'un accroissement temporaire d'activité et l'exercice du droit de préemption.

# **SÉANCE DU 9 NOVEMBRE**

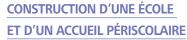
de 1092 €.

PRÉSENTS: AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie (Secrétaire de séance), BENIT Julien, BRIENS Guillaume, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, MAUME Simone, PUAUD Hélène, RENOU Paule SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS: GAUTRON Julien, PROUX Manuel.

#### **CIMETIÈRE: REPRISE D'UNE CONCESSION**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reprend la concession n° 407 – Emplacement E48, appartenant à Mr JANICOT et accepte le remboursement de cette concession, considérant le temps restant jusqu'à son expiration, soit .............. 80 € / 50 ans x 41 = 65.60 €. Le Conseil a décidé de fixer le prix du caveau déjà en place à 1092€ et accepte de dédommager Monsieur JANICOT à hauteur

# ...DÉUBÉRATIONS 2017



Le Cabinet VALLEE ARCHITECTURE a été choisi en tant que Maître d'œuvre pour un taux de rémunération de 9.20 % du montant des travaux s'élevant à 1 400 000 €HT, soit un forfait provisoire de rémunération de 128 800 € HT pour les missions : BASE + EXE partielle (hors PAC) + Acousticien + OPC.

# **ECOLE PUBLIQUE DES DEUX LAYS**

Accord de la commune pour participer au financement de la Classe découverte du 12 au 16 Février 2018.

# STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Conseil Communautaire a délibéré sur l'adoption de ses statuts au regard de l'élargissement des compétences pour une harmonistaion du territoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a donc décidé d'adopter les Statuts de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, applicables à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

#### **SECOND RAPPORT DE LA CLECT 2017**

## SIAEP DE L'ANGLE GUIGNARD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé l'adhésion du SIAEP de l'Angle Guignard à Vendée Eau pour l'intégralité de la compétence eau potable au 31 Décembre 2017. Le périmètre comprend les Communes listées dans la version la plus récente des statuts du SIAEP de l'Angle Guignard.

# **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : COMPÉTENCE « EAU »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a accepté que la Commune transfère à la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral la compétence EAU à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

# **CONVENTION DE LA PRESTATION « PAIE »**

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention définissant les modalités de la prestation « Paie » avec le Centre de Gestion à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018, pour une durée de 4 ans.

# **DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE**

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire concernant les différents devis engagés, l'acceptation de l'indemnisation suite à un sinistre et l'exercice du droit de préemption.

# **SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE**

PRÉSENTS: AUVINET Jean Claude, MERLET Serge, FORTIN Christophe, GROLLEAU Magalie, BENIT Julien, COULAIS Jérôme, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien (Secrétaire de séance), PUAUD Hélène, RENOU Paule, SOULARD Anne-Lise, TETRAULT Maryse. EXCUSÉS: BRIENS Guillaume, MAUME Simone, PROUX Manuel.

# TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES (ZAE)

Au titre des compétences obligatoires de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral figure la création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donc décidé de valider le transfert, dans le cadre d'une mise à disposition, des biens immobiliers de la ZA CHAMP MAROTTE et de procéder au transfert en pleine propriété de la parcelle ZH117 de 2 500 m² au prix de vente de l'euro symbolique.

# SERVICE INTERCOMMUNAL DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer au service commun intercommunal des autorisations du droit des sols de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral à compter du 1er janvier 2017.

# DÉSAFFECTATION DU CHEMIN RURAL "ALLÉE DE L'AUBRAIE"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de procéder à un échange de terrains avec Mr Eric CLEMENCEAU avec transfert (à titre gratuit) de la Commune à Mr CLEMENCEAU, d'une partie de l'allée qui mène au Château de l'Aubraie, d'une superficie de 1 654 m² avec autorisation d'un droit de passage pour permettre d'aller et venir, à l'allée de l'Aubraie par le chemin des Vallées.

En échange, la commune de la Réorthe récupère les parcelles AB 687 (1 m²) et 689 (76 m²), propriété de Mr CLEMENCEAU, pour permettre l'implantation d'une borne interactive dans le cadre de la mise en place de la signalétique « Sur les pas de Clemenceau ».

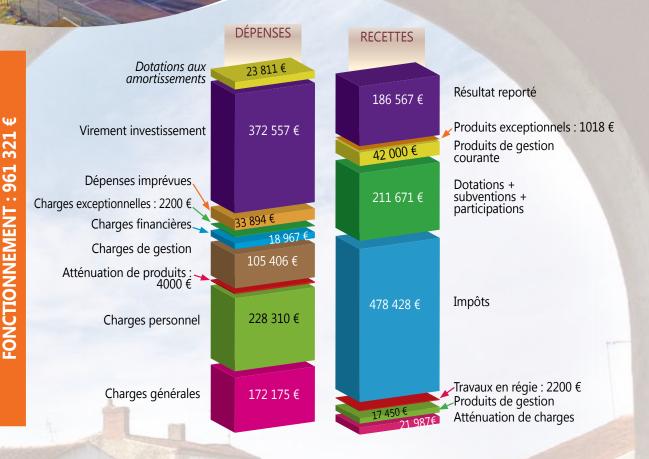
#### CONTRAT D'ASSOCIATION ECOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

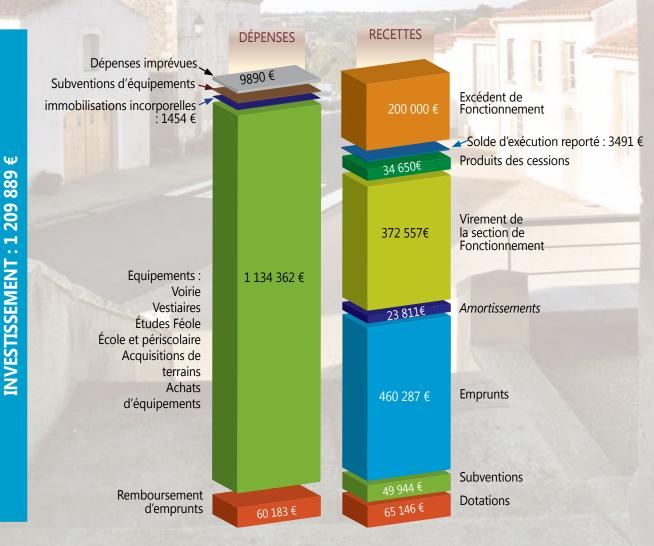
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable au versement de la participation à l'Ecole privée Jeanne d'Arc qui s'élève, pour cette année scolaire à 35 297.80 € (pour participation aux frais de fonctionnement), dans le cadre du Contrat d'association signé en 2006. Un premier versement aura lieu en Janvier 2018 et le solde en Juin 2018.

# **DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE**

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire concernant l'exercice du droit de préemption.

# **BUDGET 2017**





# **ÉTAT CIVIL 2017**





# Félicitations à...

# Une pensée pour...

VERONNEAU Paulette	6 janvier
OUVRARD René	
POISBELAUD Robert	
BARRITAUD Laurent	29 mars
BITAUD Marie-Josephe	16 juin
ARTEMIDORE Charles	

POULINET Hilaire	20 août
LE POCHET Jacques	13 septembre
CLEMENCEAU Georges	
MAUME Daniel	1er décembre
CLEMENCEAU Françoise	7 décembre



# **LE MOT DE LA COMMISSION**

# **COMMUNICATION**

La commission Communication avait cette année, 2 projets à mener au bout :

- → Une nouvelle formule pour le bulletin municipal
- → La mise en ligne du site internet de la commune

#### 1. LA CONCEPTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Elle était réalisée jusqu'à maintenant par la commission communication et le secrétariat de mairie, avec une édition confiée à un imprimeur. Ce travail était chronophage et fait en amateur.

Sur proposition du Maire, la commission a décidé de relooker le bulletin municipal. Sa présentation date de plusieurs années, sans évoluer, et il fallait donner un coup de jeune et de dynamisme à ce journal très attendu des Réorthais.

Cette mission a été confiée à Marion Création, une agence de communication installée à Pétosse depuis de nombreuses années. Elle réalise déjà plusieurs bulletins communaux sur le territoire. La commission l'a donc rencontrée, et, après discussion, adopté ses propositions d'organisation du nouveau bulletin : relooking de la couverture, articles plus dynamiques, plus de couleurs et de visuels, bref, une véritable cure de jouvence ! Marion Choveau s'occupe de l'intégralité de la conception du bulletin, de son impression aussi. Vous avez le résultat entre les mains ! N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations.

# 2. LA CONCEPTION DU SITE INTERNET

Ce projet avait été lancé en 2016, avec la société VER2COM de Ste Gemme-la-Plaine. Là aussi, le travail est énorme. Il a fallu concevoir la structure du site, décider et choisir ce que nous voulions voir dans le site, ce que nous voulions en faire, comment le faire vivre, qui faisait quoi... Un long travail nécessitant de multiples réunions, pas toujours faciles à caler avec les emplois du temps chargés de chacun. Un énorme travail de recherche, de rédaction d'articles, de choix de photos, d'information a été réalisé.

Alexis TEXIER, de VER2COM, a ensuite travaillé sur l'aspect graphique du site, fait des prises de vue par drone et au final, proposé une maquette du site. La commission a alors fait part de ses remarques, modifications, etc.

# Le site est désormais en ligne : www.lareorthe.fr

Sa conception est voulue simple. Les différentes rubriques sont faciles d'accès, les menus déroulants ne sont pas surchargés.

Vous y trouverez toutes les informations concernant la commune, le Conseil Municipal, les services, les associations, les écoles, équipements municipaux, le personnel, l'agenda des évènements sur la commune...

► Vous avez la possibilité de vous inscrire à la Newsletter, qui vous tiendra informé de toute mise à jour sur le site.

La version en ligne n'est pas encore complète. La commission Communication travaille dessus pour y apporter les corrections et modifications nécessaires, ce qui va prendre quelque temps. Par ailleurs, nous veillerons à ce que le site soit le plus possible à jour. A bientôt sur : www.lareorthe.fr!



# **RÉAUSATIONS 2017**

# **LE MOT DE LA COMMISSION BÂTIMENTS**

La commission Bâtiments s'est réunie le 21 Octobre 2017 pour faire le point sur l'état des différents bâtiments communaux, sur les travaux réalisés au cours de l'année 2017, et sur ceux éventuellement réalisables en 2018. La décision d'exécution restant du ressort du Conseil Municipal

- 1. Point sur l'ancien atelier de confection : Monsieur COINDRE, de la Société CREA'OSSABOIS, ayant transféré son activité sur la Zone Artisanale, nous nous sommes attardés sur la visite de l'ancien atelier de confection. Nous avons fait le point sur les travaux à réaliser avant une nouvelle location.
- 2. Les employés communaux ont effectué plusieurs réalisations et travaux :
  - ▶ Construction d'un placard dans le bureau du Maire
  - ▶ Changement de l'éclairage intérieur de la Salle Clemenceau
  - ▶ Aménagements pour l'ouverture de la 3<sup>e</sup> classe et le nouveau bureau des instituteurs.

Ceux-ci ne sont que quelques exemples de ce qui est réalisé au quotidien par le personnel communal.

**3. Acquisitions de terrains**: Dans le courant de l'année 2017, la commune a fait l'acquisition de la maison NIEDERLENDER et de l'atelier CARDINAUD, Rue Georges Clemenceau, toujours dans la perspective de l'aménagement de Féole.







# ► UN PLACARD TOUT NEUF DANS LE BUREAU DE MR LE MAIRE!

Cette armoire dans le bureau du Maire, bien des Réorthais la connaissent... Bien pleine, fatiguée mais toujours utile, il était temps de faire évoluer les choses...

Didier et Jérémy, nos agents techniques, ont donc pris leur caisse à outils, leurs planches, et ont réalisé un grand placard, avec étagères, ce qui va permettre un classement rigoureux des dossiers de Mr le Maire!

# ► MISE À JOUR DE L'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE CLEMENCEAU

Une opportunité a été saisie par les employés techniques de modifier les panneaux d'éclairage au plafond de la salle Clemenceau.

Les tubes néons ont été remplacés par des tubes LED, moins gourmands en énergie et plus efficaces.

Didier et Jérémy ont profité des intempéries pour effectuer cette opération.





# **LE MOT DE LA COMMISSION VOIRIE**

L'entretien de la voirie fait partie intégrante de la gestion communale ; c'est pourquoi tous les ans, nous mettons une somme importante de notre budget à l'entretien des voies.

Bien que notre budget soit revu à la baisse, nous nous efforçons de maintenir le réseau en bon état.

# 1. Pour 2017,

- → notre programme de voirie a été réalisé pour un montant total TTC de 70 000 € et concerne :
  - Les travaux de la 2<sup>e</sup> tranche de la route de Libaud réalisés en enrobé
  - Du reprofilage en enrobé sur la route de la forêt
  - ▶ Du reprofilage sur la route de Landerie en finition bicouche

- ▶ Le chemin des Planchettes avec une scarification de la chaussée et mise en œuvre en sable
- ▶ Une journée de point-à-temps réalisée sur une bonne partie des voies de la commune
- → Aménagement sécuritaire : en 2017 à l'entrée du bourg, rue du Stade, un aménagement a été réalisé pour assurer la sécurité des enfants de l'école privée.
  - Coût ......21 700 €
  - Subvention du Département ......8 700€
- 2. Pour 2018, la commission s'est réunie en fin d'année. Nous nous orientons vers un appel d'offre pour un programme de voirie sur les 3 années à venir ; ce qui permettrait de faire des économies.



# ► AMÉNAGEMENTS SÉCURITÉ ENTRÉE DU BOURG

Un plateau surélevé a été implanté à l'entrée nord du Bourg, afin de limiter la vitesse des véhicules arrivant de la RD137.

Situé au niveau de l'école La Jeanne d'Arc, il sécurise aussi les déplacements des enfants et les arrêts des cars.

# **▶** BALAYEUSE

Depuis quelques années déjà, les employés municipaux n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour traiter les fossés, trottoirs, allées, etc. Par contre, l'entretien se fait à la main, ce qui prend du temps.

Dans ce cadre, et à l'occasion de la mise en place d'aide et de subventions, le Conseil a décidé d'acheter, en commun avec les communes de Thiré, La Chapelle-Thémer et St Martin-Lars, une balayeuse « URBANET ».

Cette machine, attelée à l'arrière d'un tracteur, permet non seulement d'effectuer le balayage des caniveaux, mais aussi d'assurer le désherbage mécanique, grâce à des brosses métalliques.



# **RÉAUSATIONS 2017**

# ► ÉGLISE : RESTAURATION DU TABLEAU "LE CHRIST MORT"

Avant restauration



Après restauration



Ce tableau est une copie du tableau de Philippe de Champaigne : « *Le Christ mort couché sur son linceul* », peint vers 1654 et exposé au musée du Louvre à Paris!

- Le Conseil Municipal avait décidé, en octobre 2016, d'entreprendre les travaux de restauration sur le tableau représentant la mort du Christ qui se trouve dans l'église de la Réorthe.
- Le plan de financement avait été validé et des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Départemental de la Vendée et auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de Loire.
- Cette restauration a été effectuée en 2017, et le tableau a retrouvé sa place dans l'église. Le résultat est assez stupéfiant!

# ► SIGNALÉTIQUE : "SUR LES PAS DE CLEMENCEAU"

En Vendée, Clemenceau est partout : à Mouilleron-Saint-Germain où il est né, à Mouchamps où il est enterré aux côtés de son père au Colombier, etc. Pour rendre hommage à celui qui «incarnait la France», d'après les mots de Winston Churchill, le Département a souhaité, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, lui rendre hommage à travers la réalisation d'un parcours patrimonial : « La Vendée de Clemenceau ».

# 8 sites «clemencistes» concernés

Une signalétique particulière permet désormais aux visiteurs de mettre leurs pas dans ceux du «Tigre» pour y découvrir les lieux de sa vie et de son action politique.

Au total, 8 sites sont impactés :

- ◆ La maison natale de Georges Clemenceau, à Mouilleron-Saint-Germain
- Le Château de l'Aubraie, propriété familiale des Clemenceau, à La Réorthe
- ◆ La maison d'écrivain de Georges Clemenceau, à Saint-Vincent-sur-Jard
- ◆ Le mémorial aux Poilus, à Sainte-Hermine



- ◆ Les tombes des Clemenceau, au Colombier, à Mouchamps
- La stèle de la réconciliation entre la Vendée et la République, à La Roche-sur-Yon
- ◆ Le château d'eau de Luçon, synonyme de modernité
- ◆ L'hôpital de Montaigu, inauguré par Georges Clemenceau.
- ◆ A La Réorthe, 2 bornes ont été implantées : une à l'entrée du domaine de l'Aubraie, une devant la Mairie.





- → MÉRIDIONALE VERT a construit un nouveau bâtiment pour une nouvelle activité de vente de matériaux, agencement de jardin, gros œuvres, etc.
- → CRÉA OSSABOIS s'est installé juste à côté. L'entreprise de Francis COINDRE louait jusqu'ici l'ancien atelier Rivalland qui commençait à être trop petit. La construction de ce nouveau local, plus fonctionnel et plus grand, va permettre à Créa Ossabois de se développer.

Suite au départ de Créa Ossabois, l'ancien atelier RIVALLAND, inoccupé, est donc disponible. Il se compose de :

- un atelier de 500 m² avec quai de chargement
- des bureaux sur 100m²
- une surface supplémentaire de 350 m<sup>2</sup>
- un terrain de 4200 m²

La commune a fait nettoyer l'intégralité du bâtiment. Des panneaux "A LOUER" ont été disposés au carrefour de la D137 et sur le bâtiment. Renseignements en Mairie.

→ HÉLYTHIS, première entreprise implantée sur notre zone d'activité, continue son développement. Des aménagements ont été réalisés ces dernières années pour améliorer l'efficience du bâtiment.





# **COMPÉTENCE DE SUD VENDÉE LITTORAL**

En outre, depuis notre intégration à la Communauté de Communes SUD VENDÉE LITTORAL, les zones d'activité sont désormais de la compétence de cette intercommunalité.

Par délibération du 12 décembre 2017, le Conseil Municipal a donc transféré, dans le cadre d'une mise à disposition, la gestion de la zone d'activité à la Communauté de Communes.



# FÉOLE



- → Il est rappelé qu'il est formellement interdit de tourner à gauche, en sortant de Féole direction Chantonnay, pour aller vers le bourg (Route de La Bouillée).
- → Cette interdiction a été mise en place il y a déjà quelques années, suite à plusieurs accidents, dont certains assez sérieux.
- → Pour rejoindre le bourg depuis Féole, il faut passer soit par :
  - le carrefour du Calvaire
  - ou par La Croix Rouge
- → La gendarmerie peut verbaliser tout véhicule ne respectant pas cette interdiction.
- → Il est autorisé de rejoindre le Bourg par la route de La Bouillée uniquement en venant de Chantonnay.



# PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE FÉOLE

- → 7 000 véhicules/jour: La RD137 qui traverse la commune est en axe "hyper-fréquenté": jusqu'à 7 000 véhicules par jour, dont environ 1 700 camions! S'aventurer sur les trottoirs de Féole relève du défi. Les nombreux convois exceptionnels qui empruntent la 137 connaissent la difficulté de traverser Féole. Le bruit, la vitesse, le flux incessant, tous ces facteurs rendent Féole peu attractif et dangereux.
- Une étude de faisabilité : Dans ce cadre, le Conseil Municipal a lancé une étude de faisabilité d'un aménagement de la traversée de Féole. Le cabinet URBANI'SM a été désigné, après appel d'offre, pour mener à bien cette étude. Une commission municipale a été créée à cet effet, et plusieurs réunions ont eu lieu, dont certaines sur le terrain. Des réunions publiques, avec consultations de la population concernée sont prévues.

Ce projet est immense. Il va s'étaler sur plusieurs années, probablement plusieurs mandats.



# **CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS MAD**

Le Conseil a décidé de lancer une opération de construction de logements MAD (Maintien A Domicile).

- Ce projet de 4 logements, confié à Vendée Habitat, est implanté sur un terrain cédé par le CCAS, à Féole, derrière les logements existants de Vendée Habitat.
- → Ces logements de type T3, destinés à des personnes âgées souhaitant rester à domicile sur la commune, seront conformes aux dernières normes d'accessibilité.

Ce projet devrait voir le jour début 2019.





# projet ÉCOLE

#### **CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ENSEMBLE**

#### **SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE**

Par délibération du 14 septembre 2017, le Conseil Municipal a validé le lancement du projet de construction d'un groupe scolaire et accueil périscolaire.

L'école des Deux-Lays a ouvert une 3<sup>e</sup> classe à la rentré 2016-2017. L'effectif de l'école atteint désormais 66 élèves.

# → Plusieurs problèmes se posaient :

- des salles de classe exigües,
- un problème d'accessibilité impossible à résoudre,
- une cour trop petite et un préau inadapté,
- pas de locaux « enseignants »...
- A cela, s'ajoute le manque de place dans la garderie, de plus en plus fréquentée.

Alors, plutôt que de dépenser des sommes importantes dans des travaux d'aménagements, et, afin d'assurer la pérennité de l'école en accueillant nos enfants dans de bonnes conditions, la réflexion s'est rapidement projetée sur la construction d'une nouvelle école avec une partie dédiée à la garderie périscolaire.

→ Derrière l'école privée : ce projet sera implanté sur le terrain communal situé derrière l'école privée ce qui rend l'accès au restaurant scolaire et aux équipements sportifs plus aisé.

→ Avec l'Agence de Services aux Collectivités Locales : Le Conseil Municipal a mandaté l'Agence de Services aux Collectivités Locales pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de cette opération.

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu, notamment avec les enseignants et le personnel communal, pour définir les besoins, imaginer les implantations, et se poser toutes les questions utiles pour mener à bien cette étude.

→ À la rentrée 2019-2020 : L'objectif est de rendre cette structure effective pour la rentrée 2019-2020.

D'ores et déjà, des dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de la Région, du Département, de la Communauté de Communes, de la CAF...

#### TRAVAUX DANS LA 3º CLASSE:

En attendant que le bâtiment soit construit et opérationnel, des aménagements ont été réalisés dans la 3e classe :

- destruction du bureau des maîtres pour libérer de l'espace,
- installation d'un vidéo projecteur en plafond,
- divers petits aménagements et remise en état,

La classe devient plus spacieuse et pratique.

Il a aussi fallu prévoir un nouveau bureau pour les instituteurs. Peu de solution... la seule possible, en limitant les frais et travaux, a été la mise en place d'un modulaire dans la cour des locatifs communaux.



# LES VESTIAIRES du Made de foot

## **EXTENSION DES VESTIAIRES**

### **DU STADE DE FOOT ET CONSTRUCTION**

## **D'UNE SALLE PLURIVALENTE**

- 1. Les vestiaires du stade sont vieux et défraîchis. Depuis de nombreuses années, le personnel communal fait au mieux pour les maintenir en état, des travaux ont été réalisés ces dernières années.
- 2. Par ailleurs, avec nos écoles dont les effectifs sont en progression constante, et devraient continuer à progresser, le Conseil a mené une réflexion sur l'opportunité de réaliser une salle d'activité plurivalente, pouvant servir pour des activités sportives.

# = 1 seul équipement mutualisé

- ▶ Cette réflexion a abouti sur l'idée de mutualiser vestiaires du stade et salle plurivalente en un seul équipement, modulable avec un système de cloisons amovibles.
- ▶ Cela permettrait aux vestiaires d'accueillir 2 équipes dans de bonnes conditions d'espace et d'hygiène, et aux écoles de profiter d'une salle d'environ 80 m² pour des activités sportives.

- ▶ Cela permettrait aussi aux élèves de faire l'économie de déplacement vers des équipements sportifs intercommunautaires (Salle de sport de la Jaudonnière ou Ste Hermine).
- → DIVERS TRAVAUX DE MISE AUX NORMES sont prévus dans la partie existante concernant l'installation électrique, la sécurité incendie, la production eau chaude sanitaire et douches ainsi que l'aménagement de sanitaires adaptés et accessibles aux personnes à mobilité réduite, élargissement de portes, aménagement des accès immédiats...
- → L'ENSEMBLE DE CE PROJET EST ÉLIGIBLE À PLUSIEURS SUBVENTIONS : Région, Fédération Française de Football, Département, Etat, Réserve Parlementaire... Les dossiers ont été déposés, le planning de réalisation n'est pour l'instant pas validé.



# un 4° LOTISSEMENT!

# **LANCEMENT D'UN NOUVEAU LOTISSEMENT**

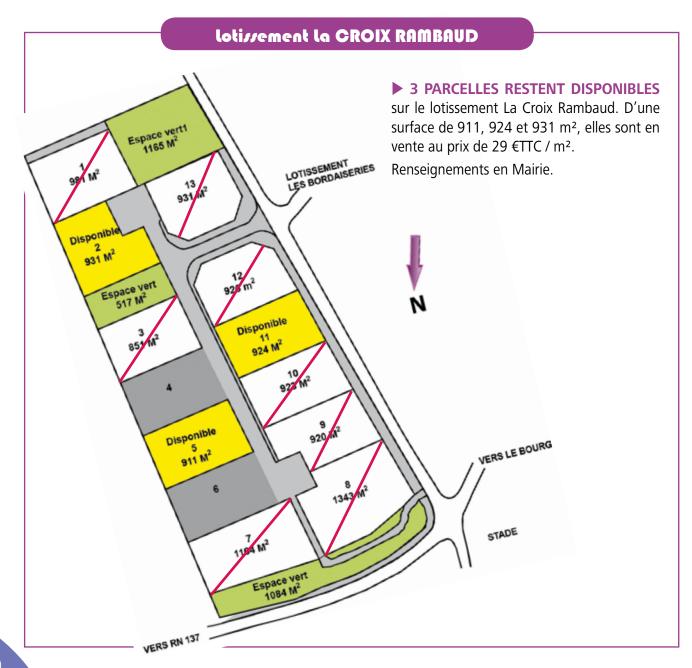
Depuis maintenant une quinzaine d'années, le conseil municipal a adopté une politique de **développement de la commune, notamment avec la création de lotissements**. Ainsi, ont été créés les lotissements des Bordaiseries et de de la Croix Rambaud dans le Bourg, et le lotissement à La Leue. Ces lotissements sont pratiquement pleins, seules restent 3 parcelles à La Croix Rambaud.

Après quelques années plutôt calmes, la demande en terrain

à construire semble redémarrer, et il est important pour la commune de continuer son développement. Dans cette perspective, la commune a racheté des terres appartenant à la famille Roy, situées entre la rue de la Charbonnière et le Bourg.

Une étude a été lancée pour une première phase de **19 parcelles**.

Une partie de ces terres n'est pas constructible, mais sera utilisée pour intégrer le lotissement dans cette partie de la commune, particulièrement agréable.



# restructuration DU CIMETIÈRE

Le 14 Septembre 2017, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour engager une procédure de reprise de concessions en état d'abandon. Cette opération va prendre plusieurs années, la procédure est longue, mais il était temps de remettre de l'ordre dans le cimetière.

# REPRISE DE CONCESSION EN ÉTAT D'ABANDON

Cette opération vise à :

- optimiser les places dans le cimetière, plutôt que de les étendre
- conserver un bon état général
- maintenir les règles de sécurité et d'hygiène.



# → La notion d'état d'abandon se caractérise par :

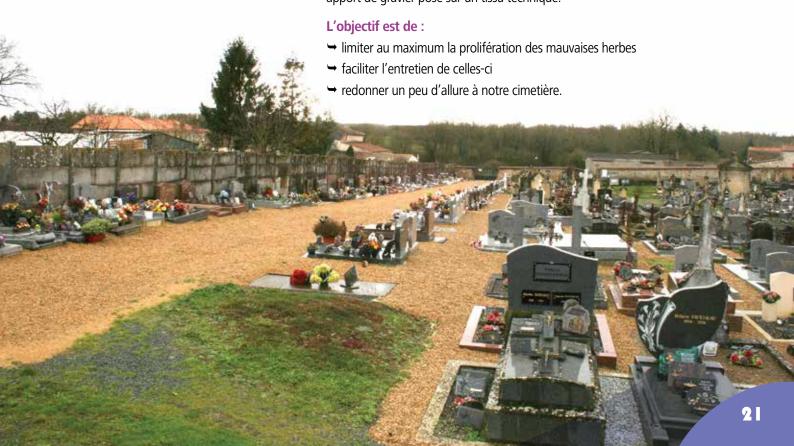
- 1. une concession qui offre une vue d'ensemble délabrée : tombe envahie par les plantes parasites, tombes penchées, stèles déchaussées menaçant de s'écrouler, encadrement en fer forgé présentant des pointes saillantes
- 2. l'absence d'inhumation, d'emblème funéraire, de nom, d'entretien

# → La procédure se déroule er 5 étapes :

- Constatation de l'état d'abandon
- Rédaction d'un procès-verbal
- Affichage et notification du PV
- Décision de reprise
- Reprise des concessions et droits de la commune sur les terrains.
- L'opération est longue et pointilleuse : un délai de 3 ans minimum est nécessaire.

# **NOTRE CIMETIÈRE EST EN PLEINE ÉVOLUTION...**

L'équipe technique a commencé une remise en état des allées, par apport de gravier posé sur un tissu technique.



# RETOUR EN IMAGES...





# Myriam VINATIER, SALUÉE POUR SON ENGAGEMENT le 28 janvier

Lors des voeux, Jean-Claude Auvinet, le Maire, a remis à Myriam Vinatier, secrétaire de mairie, à la retraite depuis un an, la médaille d'honneur régionale, départementale et municipale pour vingt années au service des collectivités locales. Aujourd'hui, elle partage son temps entre de nombreuses activités.

# **CARNAVAL AUTOUR DU MONDE**

# le 6 avril

Les 103 enfants des deux écoles publiques de La Réorthe/Saint-Juire ont défilé de l'école des Deux Lays, jusqu'au stade. Le thème était « autour du monde ». Les masques et autres accessoires ont été réalisés en TAP par les enfants. Les enseignants s'étaient donnés comme objectif : un temps de rencontre entre les enfants des deux écoles et entre enfants et adultes.



# Marie-Josephe PUAUD A FETÉ SES 100 ANS en mai





# 300 PERSONNES AU REPAS DU FOYER DES JEUNES le 14 juillet

Les jeunes du foyer avaient organisé les animations du 14 Juillet. Si les activités n'ont, elles, pas attiré foule, le repas fut a contrario une réelle réussite. Avec plus de 300 repas distribués, le foyer des jeunes est ravi.



# ...SUR LES ÉYÉNEMENTS 2017





# FÊTE DE L'ANGUILLE : UNE 41° ÉDITION RÉUSSIE ! le 31 août

769 repas ont été servis lors de la Fête de l'anguille. Le Foyer rural se voit ravi d'une telle réussite, et tient à remercier les bénévoles ainsi que le Foyer des jeunes pour leur précieuse aide.

# L'ÉDITION 2017 DE LA MARCHE GOURMANDE A FAIT LE PLEIN le 22 septembre

Malgré les menaces de pluie, la dernière édition de la marche gourmande, organisée par l'association de Parents d'élèves La Marelle, a attiré 220 randonneurs, contre 170 en 2016. Ils étaient une douzaine de responsables des parents d'élèves, aidés des enseignants, pour encadrer la marche et organiser les étapes!



# PRÈS DE 60 PERSONNES AU GOÛTER DES AÎNÉS le 28 octobre

Ils étaient une soixantaine d'aînés à participer au goûter offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Jean Ricoleau, de Bretignolles, a assuré l'animation avec des chansons et un karaoké!



Même si le temps n'était pas de la partie, les adeptes de la rando et vététistes se sont déplacés en nombre à cette 26<sup>e</sup> édition. Ils étaient 2442 participants (1438 marcheurs et 1004 vététistes)!



# ÉCOLE JEANNE-D'ARC : UN MARCHÉ DE NOËL AVEC DES PRODUITS LOCAUX

#### le 7 décembre

Plus de 200 personnes ont assisté au spectacle des écoliers. Les bénéfices du marché permettront de financer les sorties pédagogiques de l'année.





OUVERTURE DE LA MAIRIE
Mardi et Jeudi14h à 18h
Mercredi
Vendredi 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Samedi des semaines paires
Soit les samedis : 13 et 27 JANVIER ; 10 et 24 FEVRIER ; 10 et 24 MARS ;
7 et 21 AVRIL; 5 et 19 MAI; 2, 16 et 30 JUIN; 28 JUILLET; 11 et 25
AOÛT; 8 et 22 SEPTEMBRE; 6 et 20 OCTOBRE; 3 et 17 NOVEMBRE;

MONSIEUR LE MAIRE reçoit ...... le mardi après-midi sur RDV

<b>ALLO SERV</b>	I/ L DI IRI I/	3939

- Consultez le site ......www.service-public.fr
   Site de la Préfecture .....www.vendee.gouv.fr
- Site du Conseil Départemental.....www.vendee.fr
- La réponse à vos questions sur les sujets de la vie : formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille...



# 

**Levée du courrier.....** du lundi au vendredi à 9h et 11h15 aux boîtes postales situées dans le bourg de la Réorthe, Rue de l'Eglise, à La Leue, à l'angle de la Route Nationale et de la Rue Abbé Gaillard.

#### **ASSISTANTES MATERNELLES**

 Retrouvez la liste des assistantes maternelles à jour sur le site www.vendee-enfance.fr ou à la mairie, ou page 27.

# **ASSISTANTE SOCIALE**

1er, 15 et 29 DECEMBRE.

Centre médico-social, 22 route de Nantes .......... 02 51 27 32 59

#### CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES...www.impots.gouv.fr

# CLIC Centre Local d'Information et de Coordination

Repér'âge.....Lire p 44

# CONCILIATEUR

Alain BUGAND ...... 02 51 51 02 30 - 06 88 89 38 00

# CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

#### DDTM (Dir. Dép. des Territoires et de la Mer)02 51 50 11 50

19 Bd du Chail - BP 59 ......85 201 FONTENAY-LE-COMTE Cedex

EDF ...... 0 810 85 00 85

11 Rue des Forêtis, PA Polaris.....85110 CHANTONNAY

#### MAISON DE L'ÉTAT (SOUS-PREFECTURE) .. 02 51 50 14 20

16 Quai Victor Hugo ........... 85 201 FONTENAY-LE-COMTE Cedex

# MISSION LOCALE

- www.missionlocalesudvendee.com
- FONTENAY-LE-COMTE: 47 rue Tiraqueau...... 02 51 51 17 57 mission-locale-sud-vendee@wanadoo fr
- ▶ LUÇON : Antenne, 12 av de Lattre de Tassigny ... 02 51 56 89 12

#### POINT ACCUEIL CAF LUÇON

#### **PÔLE EMPLOI**

- FONTENAY-LE-COMTE Cedex 12, rue de la Chapellerie .....39 49 www.pole-emploi.fr
- LUÇON : Antenne, 2 Rue des Liquidambars

ORANGE ...... 0 800 10 14 85

#### **NOUVEAUX ARRIVANTS**

FICHE POPULATION: Vous venez vous installer dans notre commune et nous sommes heureux de vous y accueillir mais afin de mettre à jour notre FICHIER POPULATION, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie.

ÉLECTIONS: Vous pouvez venir vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 31 décembre 2018 inclus pour pouvoir voter à partir de l'année 2019.

ATTENTION! L'inscription n'est pas automatique lorsque vous êtes radié de votre commune de départ.

#### LISTES ÉLECTORALES

POUR LES JEUNES AYANT ATTEINT 18 ANS, l'inscription se fait d'office s'ils ont été recensés pour la journée d'appel à la défense à leurs 16 ans, sinon ils doivent se présenter à la Mairie au moment de leur majorité munis de leur Carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

# **RECENSEMENT MILITAIRE**

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire. La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement.

Le recensement militaire est obligatoire pour :

- ➡ effectuer la journée de préparation à la Défense,
- → s'inscrire aux examens et concours soumis à contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, Permis de conduire),
- → l'inscription sur les listes électorales.

Les personnes concernées doivent se présenter en Mairie munies du livret de famille.







# CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Choisissez l'une des mairies équipées de bornes biométriques. Les plus proches sont : CHANTONNAY...... 02 51 94 30 36 Pensez à remplir votre pré-demande sur : www.service-public.fr



# **NOUVELLE TAXE D'HABITATION**

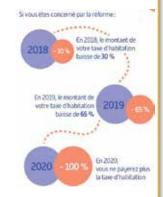
La réforme de la taxe d'habitation entrera en vigueur en 2018. 80 % des foyers en bénéficieront!

#### La réforme

Elle se concrétisera à l'automne 2018 lorsque les usagers recevront leurs avis TH calculée sur la base de leur déclaration sur les revenus perçus en

souhaitent. les usagers mensualisés éligibles pourront bénéficier de la réforme dès le début de l'année 2018, en modulant ou en suspendant leurs mensualités sans pénalités!

A savoir : la réforme ne concerne pas la contribution à l'audiovisuel public.





Pour le savoir, rendez-vous sur impots, gouv, fr



## PACS (PActe Civil de Solidarité)

La déclaration conjointe de PACS s'enregistre depuis le 1er novembre 2017, auprès de l'Officier d'Etat Civil, à la mairie de la commune de résidence, sur RENDEZ-VOUS, ou auprès d'un notaire.



La télé-procédure sur : immatriculation.ants.gouv.fr pour vos :

<u>DEMANDE DE DUPLICATA</u> (en cas de perte, vol, détérioration), demande de changement d'adresse ou de titulaire, déclaration de cession de véhicule :
• Créez ou **connectez-vous** à votre compte. Cliquez sur la rubrique

- Renseignez le numéro d'immatriculation et le code confidentiel figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.

  • Vous pourrez imprimer le certificat provisoire et le récépissé de dépôt.
- Vous recevrez ensuite votre certificat d'immatriculation à votre domicile.

<u>DANS LE CAS D'UNE CESSION</u>, renseignez les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de votre véhicule. Un code de cession et un certificat de situation administrative vous seront attribués et devront être communiqués à l'acquéreur.

<u>Des "Points numériques"</u> existent à la Maison de l'Etat (sous-préfecture) de Fontenay-le-Comte pour ces démarches en ligne. Possibilité de scanner des documents et d'imprimer les justificatifs de réception. Un médiateur numérique peut vous assister.





Depuis juin 2017, vous devez effectuer les démarches de renouvellement du permis de conduire, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS): permisdeconduire.ants.gouv.fr

- · Créez votre compte en cliquant sur : « Je fais une demande en ligne ».
- Rassemblez les pièces justificatives au format numérique (pdf, jpg...) : pièce d'identité et justificatif de domicile,
- · Une photo numérisée : obtenez un code photo d'identité numérique auprès des cabines ou photographes agréés, afin que la photographie et la signature numérique soient compatibles avec la demande de permis de conduire en ligne.
- La liste figure sur le site de l'ANTS à la rubrique « services associés » et repérables par une vignette bleue.
- Vous recevrez ensuite votre permis de conduire à votre domicile.

EN CAS DE VOL OU DE PERTE, vous pourrez également effectuer votre déclaration de perte et acheter votre timbre fiscal en ligne. En cas de vol, déclaration préalable auprès d'un service de police ou de gendarmerie.

# TARIFS COMMUNAUX



# NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DES SALLES à compter du 1er FEVRIER 2018

SALLE CLEMENCEAU	COMMUNE HORS				
Mariage	230 € 300 €				
Buffet campagnard, Banquet, Repas de famille (y compris pique-nique)	120 € 180 €				
Vin d'honneur, Concours de belote, loto, Lendemain de mariage ou rassemblement	80 € 120 €				
Manifestations culturelles	60 €	110 €			
Exposition-vente	150 € 200 €				
Assemblée générale avec repas	70 € 170 €				
Assemblée générale	Gratuit	110 €			
Spectacles pour les écoles	Gratuit				
30 % de réduction pour les associations communales					
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	45 €				

SALLE DE LA MAIRIE	COMMUNE HORS COMMU			
Vin d'honneur	45 €	70 €		
Buffet froid	70 €	95 €		
Réunion après obsèques	Gratuit			
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	20 €			

#### A SAVOIR!

- LA SALLE CLEMENCEAU À FÉOLE (250 pers maxi) comprend :
  - Une grande salle avec scène + salle attenante + cuisine équipée (frigos, four, réchauffe-plat, lave-vaisselle, plans de travail) + bar avec frigo + local de rangement + toilettes.
  - Ne comprend pas de mise à disposition de vaisselles.
  - Devront être remis à la Mairie auprès du Régisseur des Recettes : un acompte de 40 € au moment de la réservation (sauf pour les associations communales) + un chèque de caution de 200 € à la remise des clés + une attestation d'assurance pour la durée de la manifestation.
  - Le paiement du solde du prix de la location à la remise des clés
  - En cas d'annulation, l'acompte de 40 € sera conservé.
  - Un état des lieux, intérieur et extérieur, est effectué par l'élu responsable juste avant et aussitôt après l'occupation de la salle.
- ▶ LA SALLE DE LA MAIRIE DANS LE BOURG de 80 m² avec kitchenette (frigo, micro-ondes) et toilettes. Pas de cuisson, ni de préparation de repas dans cette salle.
- ▶ UN TIVOLI: armature métallique + bâches. 60 m² (12m x 5m). Prévoir une remorque pour le transport. Le tivoli n'est loué qu'aux habitants de La Réorthe, et ne doit pas sortir du territoire communal. La Mairie se réserve le droit d'effectuer tout contrôle à cet effet. Un contrat de location sera signé par le demandeur, avec une attestation d'assurance. Tarifs, caution: se renseigner en Mairie.

#### **GARDERIE PÉRISCOLAIRE**

# **ECOLE PUBLIQUE DES DEUX LAYS**: 8 Place Paul Guinet

Le matin de 7h à 8h35 et l'après-midi de 16h30 à 19h (sauf vendredi : 16h30 à 18h30)

101150)	
• 7h - 8h30	.2.50 €
• 7h30 - 8h30	2€
• 8h - 8h30	1€
• 16h30 - 19h	4€
• 16h30 - 18h30	3 €
• 16h30 - 18h	.2.50 €
• 16h30 - 17h30	2 €
• 16h30 - 17h	1€

Toute tranche horaire commencée est due.

Mairie ...... 02 51 27 81 52 Garderie ..... 06 08 02 12 84

# **RESTAURANT SCOLAIRE**

Le restaurant scolaire accueille les enfants des 2 écoles.

Les repas sont fournis par la cuisine centrale intercommunale en liaison chaude. Ce service dépend de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral qui fixe les tarifs chaque année.

# **CIMETIÈRE**

#### **ESPACE CINÉRAIRE**

- → Case colombarium > 3 urnes

- → Ouverture d'une case......30 €

#### **INHUMATION CIMETIÈRE**

- → Concession cinquantenaire 110 €/m²
- → Concession trentenaire ......80 €/m²

Le 14 Septembre 2017, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour engager une procédure de reprise de concessions en état d'abandon.



# EMPLACEMENT DU DÉFIBRILLATEUR

- → à côté de la Mairie, dans le bourg de la Réorthe
- ➤ L'achat d'un 2<sup>nd</sup> défibrillateur est envisagé sur 2018 pour mettre à la salle Clemenceau
- → Suivez les consignes orales données par le

défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours que vous aurez préalablement prévenus ! SON UTILISATION EST À LA PORTÉE DE TOUS !!!





# **ARTISANS**

#### **CARRELEUR**

#### **AUGER Mickaël**

12 rue Abbé Gaillard - LA LEUE 02 51 48 55 34

# **COUVREUR-CHARPENTE**

#### **CREA OSSABOIS**

ZA Le Champs Marotte 02 51 28 74 97

# DOMOTIQUE ET SÉCURITÉ

# **DOMOTIQUE 85**

Automatisme de l'habitat 155 Rue Georges Clemenceau FÉOLE 02 51 56 72 96 www.domotique85.fr

#### ÉBÉNISTE DECORECUPBOIS

#### **Émilie GUILLET**

Fabrication de meubles en bois de récupération Le Calvaire 06 03 35 06 85 m.facebook.com/Decorecupbois equillet85210@gmail.com

# **MAÇONNERIE**

# **LG ECO - GAUTRON Laurent**

Maisons écologiques 4 impasse du Four 06 45 01 97 70 lg.eco@orange.fr

#### **MENUISERIE**

# **GRILLARD Roland ET FILS**

124 Rue Nationale - LA LEUE 02 51 94 46 60

#### **PAYSAGISTE / ENTRETIEN**

#### MÉRIDIONALE VERT

Vente directe le samedi de la mi-mars à la mi-octobre de 8h30 à 12h ZA Le Champs Marotte 02 51 27 24 06

#### **PLOMBERIE / CHAUFFAGE**

# **ANGIBAUD Georges**

16 rue Georges Clemenceau FÉOLE 02 51 27 88 04

# ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

#### **Bernadette BERTREUX**

51 Rue du Champ des Fiefs 02 51 28 60 85

#### **Katia BORDAGE**

19 Rue du Champ des Fiefs 02 51 27 81 09

#### Laëtitia CARTRON

4 la Coudraie 02 44 59 60 47

#### **Estelle DAILLEUX**

64 Rue Abbé Gaillard - LA LEUE 02 51 98 23 94

#### **Sophie DELRUE**

24 Rue du Stade 07 83 63 46 35

# **Blandine JOUIN**

55 Rue Abbé Gaillard - LA LEUE 02 51 06 09 99

# **Jocelyne OUVRARD**

Le Calvaire 5 Rte de St Martin-Lars 02 51 27 81 36

# **Christiane RENAUD**

29 Rue du Féolet - FÉOLE 02 51 27 89 41

## **COMMERCES**

#### **RESTAURANT LES ROUTIERS**

# **GAUTUN CHRISTIAN**

4 rue Nationale - LA LEUE 02 51 94 41 46

# **BOULANGERIE PÂTISSERIE**

## **LE FOURNIL VENDEEN**

Petite restauration sur place 102 Rue Georges Clemenceau FÉOLE 02 51 27 33 64

# **BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE**

## **DIGI FORM**

Amincissement et gestion du stress

89 rue des Roullières - FÉOLE 06 20 05 57 97

# **ENTREPRISES**

#### **MATERIEL AGRICOLE**

# **LOUINEAU-TURPAUD SARL**

75 Rue des Diligentes FÉOLE 02 51 27 82 23

#### **MATERIEL MÉDICAL**

#### **HELYTIS-SOLIMEKA**

ZA Champ Marotte 02 51 27 89 89 d.papin@solimeka.fr contact@helytis.fr www.helytis.fr

# **TRAVAUX PUBLICS**

# **Patrick et Franck RENAUDET**

Terrassement, assainissement et location de matériel (tracteur, pelle)

Landrie
06 14 59 57 76
www.travaux-publics-renaudet.com

# GÎTES

# **GÎTES COMMUNAUX**

# LES VALLÉES

6 personnes / 85 m<sup>2</sup> + grand espace vert + terrasse close de 50 m<sup>2</sup>

#### **LES TERRASSES**

5 personnes / 55 m<sup>2</sup>

- + grand espace vert de 200 m<sup>2</sup>
- + terrasse

Réservations auprès de Gîtes de France.

#### **GÎTES PARTICULIERS**

# **LES SENTIERS DE LIBAUD**

Gîtes de France / 3 épis 46 Rue du Lac 06 40 49 99 53

# LES MOULINS DE LA PLACE Bernard et Mithé DRAPEAU 3 gîtes meublés avec piscine

Les Moulins de la Vallée du Lay 02 51 97 22 28 www.giteslaplace.fr

#### **SERVICES**

#### **GARAGES**

#### **SARL AUVINET-COULON**

Entretien, réparation et vente de véhicules automobiles légers - Agent RENAULT 14 rue Nationale 02 51 94 37 10

# OFF ROAD TECHNOLOGIE Freddy VALADE

Préparation de véhicules de compétition

89 Rue des Roullières - FÉOLE 09 67 54 16 63

#### **TAXI RÉORTHAIS**

#### **GAUTRON JEAN-PIERRE**

96 Route de la Bouillée 02 51 97 37 02 06 03 26 33 96

# **VENTE À LE FERME**

#### FROMAGES DE CHÈVRE

# **Dominique OUVRARD**

FERME LES PAMPILLES RÉORTHAISES

Route de St Martin-Lars 06 76 24 83 94

Vente à la ferme de fromages de chèvre tous les vendredis de 16h30 à 19h

# **PORTES OUVERTES** samedi 24 MARS 2018





# **SERVICES INTERCOMMUNAUX**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL (CCSVL)
MÉDIATHÈQUE PIERRE MENANTEAU02 51 56 10 90Rue de l'Adjudant Barrois85400 LUÇONMailmediatheque@sudvendeelittoral.fr
ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE         Site de Sainte Hermine
CENTRE AQUATIQUE
<b>CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE</b>
MAISON DE L'ENFANCE
ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT02 51 30 47 09 60 chemin de l'Anglée
MAISON DES SERVICES AU PUBLIC
SERVICE D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS 02 28 14 20 20 22 route de Nantes85210 SAINTE HERMINE
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
SERVICE TOURISME INTERCOMMUNAL
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SUD VENDÉE LITTORAL

# **OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES ENVIRONNANTES**

JOUR	MATIN	MATIN APRÈS-MIDI				
DÉCHETERIE DE STE GEMME-LA-PLAINE						
Lundi	14h15 - 17h15					
Mardi	fermé					
Mercredi		14h15 - 17h15				
Jeudi	9h - 12h					
Vendredi		14h15 - 17h15				
Samedi	9h - 12h					

DÉCHÈTERIE DE STE HERMINE				
Lundi		fermé		
Mardi	9 - 12h	14h15 - 17h15		
Mercredi	9h - 12h			
Jeudi		14h15 - 17h15		
Vendredi	9h - 12h			
Samedi		14h15 - 17h15		

DÉCHÈTERIE DE LA CHAPELLE-THEMER			
Lundi	9h - 12h		
Mardi		fermé	
Mercredi		14h15 - 17h15	
Jeudi	9h - 12h		
Vendredi		14h15 - 17h15	
Samedi	9h - 12h		



# INCIVILITÉS!

Des DÉPÔTS SAUVAGES d'ordures ménagères, de matériaux et déchets verts ont été constatés sur les bords de nos routes! Nos chemins ne sont pas des déchèteries! La commune déplore fortement ces incivilités et indique que

ces pratiques sont inadmissibles et PASSIBLES D'AMENDE.

- → Ces dépôts ont un coût pour la collectivité : les services techniques doivent récupérer ces sacs et les traiter.
- → Seuls les papiers et les verres doivent être mis dans les containers prévus à cet effet. Les autres déchets doivent être emmenés dans les déchèteries !

# BON À SAVOIR!

#### **BRUITS DE BRICOLAGE ET JARDINAGE**

Du lundi au vendredi ..... 8h30 - 12h / 14h - 19h30 Dimanche et jours fériés ......10h - 12h

En dehors de ces tranches horaires, c'est une infraction passible d'une amende de 1500 € selon durée et heure!



#### **BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS INTERDITS!**

**INCINÉRATION** Toute VÉGÉTAUX (déchets verts : tonte de pelouses, taille de haies...) à l'air libre est interdite en permanence ! Déposez vos DÉCHETS VERTS EN DÉCHETTERIE OU PROCÉDER **AU PAILLAGE OU COMPOSTAGE!** 



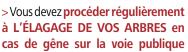
# Le brûlage des déchets verts peut occasionner :

- des odeurs et fumées gênantes pour le voisinage
- des nuisances sur l'environnement et la santé
- la propagation d'incendie
- des émissions de substances polluantes...

# GÊNES SUR LES ROUTES

> Si vous provoquez des salissures sur les routes vous devez

procéder à leur **NETTOYAGE DANS** LES PLUS BREFS DÉLAIS. Votre responsabilité pourrait être engagée!





(lignes électriques, téléphoniques ou pour la sécurité des usagers).

#### **ANIMAUX DOMESTIQUES**

- **CHIENS ERRANTS**: Tout propriétaire doit prendre les mesures nécessaires pour éviter la fuite de ses animaux présents sur sa propriété. La Communauté de communes a mis en place sur l'ensemble du territoire, une fourrière communautaire. Ainsi les chiens errants et tous ceux qui sont trouvés sans surveillance seront conduits en fourrière à Solution Antoine BEAUFOUR à La Caillère. Ensuite, ils seront soit transférés dans un refuge, soit euthanasiés à l'issue du délai de garde réglementaire (8 jours), si leur propriétaire reste inconnu et si aucune solution alternative n'a été trouvée.
- SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL, n'hésitez pas à les contacter. Lorsqu'un chien ou un chat est réclamé par son propriétaire, ce dernier doit, pour le récupérer, acquitter les frais de capture, de nourriture, de garde, de transport, de soins et d'identification.

# **SOLUTION ANTOINE BEAUFOUR** ZA LA GARE - 85410 LA CAILLÈRE SAINT HILAIRE 06 23 70 18 64

- → PROPRETÉ! sur l'ensemble du territoire, les propriétaires sont tenus d'assurer la propreté des lieux de passage de leurs bêtes et d'y nettoyer les déjections qu'ils y ont laissées.
- → CHIENS DE 1<sup>re</sup> ET 2<sup>e</sup> CATÉGORIE (dits dangereux) doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration en mairie, avoir leur certificat de vaccination à jour et une attestation de responsabilité civile. Ces chiens doivent obligatoirement circuler muselés et tenus en laisse.

# drone de loisir

Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité

5

6

8



# **RUES ET TROTTOIRS**

Notre employé communal respecte rigoureusement les règles interdisant l'emploi de produits phytosanitaires nuisibles pour notre environnement.

De ce fait, celui-ci n'intervient plus sur les trottoirs, accotements, etc. Cette gestion du domaine public peut quelquefois être en contradiction avec le désir de propreté pour certains, ou signifier de la négligence pour d'autres.

# COMMENT CONCILIER VOS ATTENTES ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT?

**OUE CHACUN** PRENNE SES RESPONSABILITÉS ET ENTRETIENNE SES ABORDS!

Merci de votre participation et de votre compréhension!





# L'ÉCOLE PUBLIQUE

# **ÉCOLE DES DEUX LAYS**

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) associe les écoles publiques de Saint-Juire-Champgillon et de la Réorthe.

# LES MINOTS : 2 classes de maternelle à ST JUIRE-CHAMPGILLON

• Mme GILBERT (directrice) : 4 TPS + 6 PS + 8 MS

• Mme PUBERT: 17 GS

# LES DEUX LAYS: 3 classes en élémentaires à LA RÉORTHE

• Mme Ouvrard : 14 CP + 17 CE2

• M. Foucherot: 15 CE1

• Mme Grimaud (directrice): 7 CM1 + 13 CM2

# LE MOT DES ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE DES DEUX LAYS :

- → Des travaux : Pendant l'été 2017, le local dédié au bureau de direction et à la salle des maitres a été aménagé dans un modulaire installé a proximité de la cour de l'école des Deux Lays. Cette disposition a entrainé l'agrandissement de la 3e salle de classe en abattant une cloison. Le travail mené par les employés communaux a permis une rentrée sereine des élèves dans des locaux adaptés.
- Bienvenue à Julia DIMOU: L'école des Deux Lays accueille cette année Julia Dimou, en service civique. Egalement employée par la mairie afin de gérer la restauration scolaire, sa mission est de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école. Cela se traduit par des aides aux préparations matérielles, des prises en charge de petits groupes aux côtés des enseignants ainsi que la gestion de l'inventaire des livres de l'école. L'intérêt de ce rôle est aussi d'aider à la relation avec les différents partenaires.
- "Au fil du temps": Après une année «Autour du monde», l'école des Deux Lays voyagera « Au fil du temps » en 2017-2018. Ce sera l'occasion de se repérer dans le temps, de développer la curiosité et les connaissances en histoire, de s'intéresser à l'art selon les différentes époques. Un temps fort de ce projet est en préparation, il s'agit de la classe de découvertes avec l'ensemble des élèves de l'école des Deux Lays.

# PROJETS ET TEMPS FORTS COMMUNS AUX 2 ÉCOLES :

"Ecole et cinéma": avec la participation financière des mairies aux entrées et celle de la Communauté de Communes qui organise le transport. Les élèves se rendent 1 à 3 fois dans l'année au cinéma le Tigre de Sainte Hermine.



"Les Incorruptibles": une sélection de livres financés par la Mairie de La Réorthe dans le cadre d'une subvention exceptionnelle. Chaque année, les élèves du CP au CM2 votent au mois de mai pour leur livre préféré dans la salle du Conseil Municipal. Cette élection est organisée en reproduisant au mieux les conditions

#### **INFOS PRATIQUES**

# **ÉCOLE MATERNELLE LES MINOTS**

Directrice: Madame Gilbert

10 rue de Bizet

85210 **ST JUIRE-CHAMPGILLON 02 51 28 80 68** 

ce.0850546g@ac-nantes.fr

# **HORAIRES**

Lundi, Vendredi ...........9h - 12h / 13h30 - 15h Mardi, Jeudi .......9h - 12h / 13h30 -16h30 Mercredi ........9h - 12h

# **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES DEUX LAYS**

Directrice : Mme Grimaud 8 place Paul Guinet 85210 **LA RÉORTHE 02 51 27 81 54** 

ce.08500435l@ac-nantes.fr

#### **HORAIRES**

Lundi, Mardi, Vendredi...... 8h45 - 12h / 13h30 - 15h15 Jeudi ...... 8h45 - 12h / 13h30 - 16h15 Mercredi ..... 8h45 - 11h45

réelles avec la participation des élus de la commune.

→ Le carnaval a été organisé à La Réorthe en partenariat avec le personnel municipal. En effet, les accessoires ont été réalisés lors des TAP et le trajet a été sécurisé et mis en musique grâce à la voiture de la commune.

de concertation entre les enseignantes des 2 niveaux. Elle propose notamment aux élèves de Grande Section d'être accueillis à l'école des Deux Lays pour une matinée en classe de CP. Ce temps fort, apprécié de tous, permet aux élèves de se préparer au changement d'école.

→ Les "Olympiades du RPI" ont réuni les élèves autour de jeux coopératifs-sportifs, artistiques ou culturels. Ces temps sont de véritables moments d'échanges favorisant la relation entre les élèves des 2 écoles.



→ L'année s'est conclue avec la fête de fin d'année du RPI à la Salle Clemenceau.

# LE MOT DES PARENTS D'ÉLÈVES



# **APE LA MARELLE**

«La Marelle », association des parents d'élèves du RPI St Juire-Champgillon/La Réorthe,

rassemble les parents qui souhaitent être acteurs dans la «vie» scolaire de leurs enfants.

#### **OBJECTIFS:**

- Les différentes manifestations telles que la marche gourmande, le repas de l'Avent et le concours de pêche permettent, d'une part, de verser aux 2 écoles des aides financières pour l'achat de matériel ou pour des sorties pédagogiques et, d'autre part, de construire un lien indispensable entre parents, enseignants et élus qui peuvent alors échanger en toute convivialité.
- La Marelle c'est 4300 € de dotation en 2017!
- → Cette interaction est essentielle dans la réussite scolaire et sociale de nos enfants et doit être la priorité de chacun. La Marelle défend les valeurs de l'école pour tous.
- Lors de chaque manifestation, nous prenons plaisir à constater que nos enfants sont les premiers à apprécier l'implication des adultes et nous sommes fiers de les voir eux aussi très volontaires.
- L'association est ouverte à tous les parents, à tout moment. Chaque aide, quelle qu'elle soit, est la bienvenue!

# **LA CLASSE DÉCOUVERTE 2018**

→ Les Parents du RPI et La Marelle se mobilisent pour la classe découverte : Dans le cadre de l'exploration du thème annuel sur l'école « Au fil du temps », l'équipe enseignante de l'Ecole des Deux Lays lance le projet d'organiser une classe découverte à Loches en Février prochain. Ce séjour éducatif s'adresse à tous les enfants soit 67 élèves du CP au CM2.

# **INFOS PRATIQUES**

Idées, Suggestions, avis, n'hésitez pas à nous contacter sur : lamarelle85@yahoo.fr

# **NOTRE AGENDA 2018**

Loto	28 janvier à La Réorthe
Concours de pêche	19 ma
Fête des Prix	

# LA MARELLE, 10 ANS DÉJÀ!

Marche gourmande	15 septembre
Repas de l'Avent	.24 novembre

→ La ronde d'idées et d'actions nouvelles débute en novembre dernier avec la vente des viennoiseries, la collecte des papiers (rue de la Bouillée à la Réorthe : ex-atelier de menuiserie à côté du restaurant scolaire) et en janvier un loto!

#### **UN GRAND MERCI!**

- →aux Parents qui ont su apporter leur bonne humeur et leurs coups de main qui ont largement contribuer à la réussite des différentes fêtes.
- → Nous remercions les équipes enseignantes et les municipalités pour des collaborations de proximité faciles et constructives.
- → Merci également aux associations et aux habitants des deux communes pour l'accueil réservé à nos actions.
- → Un Merci tout particulier aux propriétaires, aux agriculteurs, aux bénévoles qui ont largement contribué au bon déroulement de la marche gourmande.





# L'ÉCOLE PRIVÉE



# **ÉCOLE JEANNE D'ARC**

Cette année 2017 a été, pour notre école et nos enfants, riche en projets et en découvertes. Nous souhaitons que l'année 2018 le soit tout autant et comble chacun de nos 67 élèves.

#### **3 CLASSES**

- Aurélie ROY (directrice): 14 PS + 2 MS + 12 GS
- Delphine ROUSSEAU-MALECOT + Mélanie GRELLIER (suppléante du jeudi): 8CP + 6 CE1
- Marie MANDIN + Mélanie GRELLIER (suppléante les lundi-mardi) : 10 CE2 + 9 CM1 + 6 CM2

# **LES TEMPS FORT DE 2017:**

La Classe découverte en Normandie : Les élèves de CE2-CM1-CM2 de la classe de Marie Mandin et Gaëlle Chiron de La Réorthe et les élèves de CM1-CM2 de la classe de Fabrice Fort du Champ-Saint Père se sont retrouvés pour organiser leur classe découverte en Normandie au mois de mai. Au programme de ces 4 jours : découverte des tapisseries de Bayeux, visite guidée des plages du débarquement, visite des cimetières militaires,

mémorial de Caen, initiation au char à voile et pour finir, montée du Mont Saint Michel. Ce voyage fût l'aboutissement de tout le travail réalisé en classe, notamment autour de La Seconde Guerre Mondiale. Ce voyage a été financé en partie par les familles, soutenues par l'Ogec, le Ministère de la Défense et la Mairie.

La visite de la Corderie Royale et de l'Hermione : Les plus jeunes ont clôturé leur projet intitulé « Voyage autour du monde » par la visite guidée de la Corderie Royale de Rochefort et la découverte du magnifique bateau de La Fayette, l'Hermione. C'est grâce aux bateaux et aux voyages des grands explorateurs que nous connaissons désormais le monde. Les enfants ont été très impressionnés par les histoires racontées

à bord de ce navire et ont pu, l'espace d'un instant, s'imaginer capitaine, matelot ou encore canonnier.

La rencontre avec Sœur Julia, venue de Madagascar : En lien avec l'Association « Horizons Nouveaux », les enfants de l'école ont pu rencontrer Sœur Julia, enseignante malgache en formation à l'Institut L'aubépine de La Rochesur-Yon pour quelques mois. Accompagnée par Hubert Gréau, président de l'association, Marie-Thérèse Gréau, Gilbert et Marie-Claire Boiliveau, elle a expliqué comment on vivait dans son pays,

comment les enfants travaillaient à l'école, pour ceux qui avaient la chance d'y aller! Les enfants ont pu mesurer, grâce à son témoignage et aux différents ateliers organisés par les personnes de l'association, le décalage entre les 2 cultures. Nous avons aussi partagé un temps de prière.

Ce fut l'occasion d'organiser une petite action solidaire pour les enfants de Madagascar, en récoltant quelques fournitures scolaires. Chacun a donc apporté à l'école crayons, gommes, règles, feutres... L'ensemble de ces fournitures a été remis à Sœur Julia afin qu'elle les rapporte dans sa valise aux enfants de son école.

# **INFOS PRATIQUES**

#### **ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC**

19 rue du Stade

85210 **LA RéORTHE 02 51 27 80 87** 

ecoleprivee.lareorthe@orange.fr

# **PORTES OUVERTES**

# SAMEDI 24 MARS DE 10h à 12h

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir notre école. La communauté éducative sera prête à vous accueillir et répondre à vos questions. Les inscriptions des Petites Sections pour la prochaine rentrée sont possibles dès à présent.

# LES PROJETS 2018...

- → Cette année scolaire 2017-2018 a pour projet la « découverte des contes » : L'objectif est de mieux appréhender la littérature de jeunesse et se constituer une culture littéraire. Chaque classe travaille les contes de manières différentes.
- Les élèves de cycle 1 découvriront quelques auteurs connus de la littérature jeunesse, notamment des auteurs de contes détournés tels Geoffroy de Pennart, Mario Ramos ou encore Philippe Corentin.
- Les élèves de cycle 2 travailleront plutôt le conte musical, en lien avec l'intervenante de l'école de musique de Sainte-hermine.
- Les élèves de cycle 3 ont choisi de mettre en voix et en scène des textes, sous forme de contes mimés et de pièce de théâtre.
- → Le Carnaval : Nous organiserons le vendredi 16 février le carnaval de la mi-carême. Les enfants déguisés sur le thème « Les contes » défileront dans les rues de La Réorthe accompagnés par les parents qui le souhaitent, avec un temps de convivialité à l'issu du défilé.
- → Le Regroupement Pédagogique Hebdomadaire : Cette année, les 2 classes de maternelle de La Réorthe et de Saint Martin Lars ont choisi de travaillé ensemble et d'organiser des rencontres entre les 2 écoles. Ce dispositif permet de se rapprocher et se sentir moins isolées, de vivre des projets communs, de rencontrer d'autres enfants du même âge. 5 rencontres sont prévues autour de la littérature, du sport, des arts visuels et des sciences. Le transport entre nos 2 écoles est financé à hauteur de 80% par le Département.
- "L'avenir est dans le pré" avec découverte d'une ferme : Sollicité par le Grapéa et l'agriculteur Mathieu Careil, les 3 classes participeront à la journée « L'avenir est dans le pré » le 27 mai prochain. Les enfants, après avoir travaillé en classe sur l'agriculture durable et raisonnée, les céréales, l'élevage, les animaux de la ferme entre autres, réaliseront différents travaux qui seront



# OGEC ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2016-2017 :

Décembre 2016 : le marché de Noël a rencontré un joli succès pour sa première édition. Les chants et contes des enfants ont ravi le public présent, et les différents stands, dont celui proposant des décorations de Noël réalisées par les enfants et les parents, ont été très appréciés!

 Avril 2017 : la 3º édition de la « soirée jeu-vidéo » organisée courant avril, a elle aussi permis de collecter des fonds pour l'école, grâce à la présence des joueurs mais

aussi des spectateurs venus essayer des nouveautés comme le casque de réalité virtuelle.

▶ Juin 2017 : pour clore l'année scolaire, la traditionnelle kermesse et son spectacle de fin d'année a été fortement apprécié avec toujours de nombreux stands de jeux et la présence importante des familles à cette dernière manifestation de l'année scolaire.

Ces 3 manifestations ont été complétées par d'autres actions (vente de gâteaux, de chocolats, de pizzas) qui nous ont permis de récolter les fonds nécessaires au fonctionnement de l'école.

# **ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**

La nouvelle année scolaire 2017/2018 se déroulera dans la continuité des précédentes et nous poursuivrons nos efforts pour proposer des manifestations et des ventes toujours destinées à apporter aux enfants les meilleures conditions possibles (achat de matériel, sorties...). Notre mission de gestion financière et matérielle (entretien des bâtiments et extérieurs, emploi du personnel non-enseignant...) nous impose de toujours rester engagés et mobilisés pour l'école.

→ Nous avons souhaité reconduire le marché de Noël pour cette année. Ainsi le samedi 2 décembre, l'école s'est à nouveau transformée pour accueillir le public. Le stand proposant les décorations de Noël a été très apprécié, tout comme le vin chaud et les huitres!

#### **INFOS PRATIQUES**

02 51 56 38 14

# $ogec. lare or the {\it @orange.fr}$

RAPPEL : L'OGEC propose de la location de vaisselle et de plateaux

#### **LE BUREAU**

Co-Présidents Elise AUGUIN et Julien REMPILLON
Vice-PrésidentLoïc MEUNIER
Trésorière Adeline SOULARD
Vice-TrésorièreVanessa BOURDET
SecrétaireSandrine MICHAUD
Vice-SecrétaireMélanie MORISSET-DESCOUX
Membres : Mickaël ARNOUX, Blandine BEBIN, Pascal
BEAUPREZ, Lydie BENIT, Ludivine CHASSERIEAU,
Sabrina JOUSSE, Estelle PERAUD, Jean-Baptiste PUAUD

#### **NOTRE AGENDA 2018**

Vente de pizzas	. vendredi 16 février
Soirée Jeux-Vidéo, Salle Clemenceau	samedi 7 avril
Vente de Préfous	samedi 14 avril
Kermesse, Salle Clemenceau	samedi 23 juin

Les enfants ont ravi le public présent avec les chants et contes de Noël préparés avec leurs maitresses.

→ L'Assemblée Générale de l'OGEC qui s'est tenue le 24 novembre 2017, nous a permis de présenter le bilan financier de l'année écoulée ainsi que les actions en cours et à venir. A cette occasion, le bureau a été renouvelé. En effet, après plus de sept années de présidence, Estelle PERAUD a souhaité passer la main. Un grand merci à elle pour son engagement et son implication, pendant toutes ces années, dans la vie de l'OGEC et de l'école. Elise AUGUIN et Julien REMPILLON, en coprésidence, vont donc la remplacer désormais.

Nous adressons un grand merci à tous les parents d'élèves qui participent au bon fonctionnement de l'école en s'investissant dans la préparation et l'organisation des fêtes mais également à tous les participants qui, par leur présence, nous aident à mener les projets pour l'école!



# LES ASSOCIATIONS



# LE FOYER RURAL DE LA RÉORTHE

#### **BILAN 2017**

L'année 2017 vient de se terminer pour le Foyer Rural de La Réorthe! Une fois de plus, elle fut bien remplie pour tous ses bénévoles: de notre soirée galette des Rois, en janvier, au repas de notre assemblée générale en novembre, les mois ont été ponctués de nombreuses sorties: bowling, spectacles de Patrick Sébastien, cabaret de Ste Hermine, une journée dans la région de Royan, déjeuner-spectacle folklore d'Amérique Latine... et surtout...

# **NOTRE GRANDE FÊTE DE L'ANGUILLE!**

- Le 27 août dernier, se tenait notre 41e fête! Comme toujours le succès fut au rendez vous avec **768 repas** servis cette année. Nous tenions une fois encore à remercier le Foyer des jeunes de la Réorthe pour leur présence et leur aide précieuse. Le service à table ne serait plus possible sans leur aide, pourtant c'est un des aspect que les gens apprécient fortement lors du repas.
- → C'est environ une semaine de travail qu'il nous faut et la participation de nombreux bénévoles pour offrir chaque année à plus de 750 personnes les fameuses anguilles grillées.
- →Pour leur aide et leur joyeuse humeur, nous remercions vivement tout nos bénévoles!

De nouveaux adhérents nous ont rejoints en 2017 ! Si comme eux, vous souhaitez, vous aussi, faire partie de cette aventure, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour les années à venir...

#### **INFOS PRATIQUES**

Réservation, service de location Thérèse SAGOT (responsable de la location) 02 51 27 83 98

## **NOTRE AGENDA 2018**

42° FÊTE DE L'ANGUILLE Dimanche 26 AOUT

# **ET CETTE ANNÉE?**

- →Nos projets pour 2018 restent encore à définir, mais nous nous sommes déjà retrouvés pour échanger nos voeux, lors de la galette des Rois courant janvier, puis pour notre soirée bowling annuelle. S'en suivront certainement quelques sorties spectacle, voyage d'une journée dont la destination n'a pas encore été définie.
- →Dans tous les cas, notez d'ores et déjà sur vos agenda le RDV dimanche 26 août 2018 pour notre 42° FÊTE DE L'ANGUILLE!

#### **SERVICE DE LOCATION**

Le Foyer Rural tient aussi à vous rappeler que nous proposons un service de location de vaisselle, tables, bancs, chapiteaux, percolateur... Pour connaître les tarifs et les disponibilités ou faire une réservation, merci de contacter Thérèse SAGOT (responsable de la location).

Les membres du bureau du Foyer Rural de La Réorthe vous souhaite une très bonne année 2018!



# LES ASSOCIATIONS



# **LE FOYER DES JEUNES**

#### **QUI SOMMES-NOUS?**

- →Le foyer des jeunes de La Réorthe est une association de jeunes constituée de 2 bureaux, un jeune et un adulte dans le but de veiller à son bon fonctionnement. Il accueille chaque adolescent qui le souhaite à partir de 13 ans et tout adulte voulant s'investir ou tout simplement nous soutenir, nous aider.
- → Cette année, nous étions un peu plus d'une vingtaine à fréquenter le foyer et à s'y retrouver, s'amuser, se détendre, etc. C'est une belle occasion pour rencontrer de nouvelles personnes, partager et sortir de chez soi.
- Le foyer possède un baby-foot, une table de ping-pong, une chaîne hifi, bientôt une « salle cinéma », et d'autres conforts, auxquels tous les jeunes inscrits ont accès. Il propose une variété d'activités, qui sont proposées et choisies par les membres du foyer eux-mêmes. En effet, les principales sorties de ces années ont été : une belle journée au parc Astérix (avec le foyer de la Jaudonnière), un après-midi water jump et plage, et bientôt une sortie **patinoire**. Bien sûr les activités évoluent et varient chaque année selon les envies du groupe.
- → Nous profitons aussi de ce lieu de vie pour faire des soirées type barbecue, repas de noël, repas à thèmes... Ces activités sont le fruit de notre investissement dans plusieurs manifestations se déroulant sur l'année.

# LES RENDEZ-VOUS DU FOYER

- Le repas moules-frites du 14 juillet : des activités l'aprèsmidi pour les enfants, suivies d'une soirée dansante et d'un feu d'artifice soutenu et appuyé par la mairie. Les jeunes s'investissent autant dans l'organisation en amont, que le jour même dans la mise en place, le service, etc. ou encore le lendemain pour le rangement et le nettoyage.
- → La participation aux Jeux Intervillages «Le Grand Défi» : le foyer a créé une équipe de 12 jeunes pour participer aux Jeux Intervillages chaque année.
- ➡ Et cette année encore, nous avons soutenu les différentes associations de la commune et apporté nos coups de mains et notre bonne humeur lors de la Fête de l'Anguille ou encore pour les ravitaillements du Maréorthon.

# **CONTACTS FOYER DES JEUNES**

Route de la Bouillée 85210 LA REORTHE

Présidente : Anaëlle BLANCHET

lareorthe.foyer de jeunes@gmail.com

# **NOS OBJECTIFS**

- → Ce lieu permet aux jeunes de vivre un temps de loisirs et de distraction, de favoriser la responsabilité et la prise d'initiative, mais aussi de s'enrichir dans l'apprentissage de la vie en collectivité et de passer de bons moments.
- → Cette année l'assemblée générale a eu lieu le dimanche 21 janvier à 11h, au foyer des jeunes, route de la Bouillée. Lors de celle-ci a été exposé le bilan de l'année, mais aussi les envies de l'année qui commence. Ça a été aussi l'occasion pour tous les jeunes intéressés de venir échanger et voir le foyer, mais aussi l'occasion pour les parents, sur qui nous pouvons compter, de comprendre son fonctionnement et de nous soutenir. Nous comptons sur vous encore cette année, parents ou non des jeunes, pour compléter le bureau adulte et permettre le bon fonctionnement du foyer.
- → Aux nouveaux jeunes! ou à ceux qui n'ont pas encore osé venir : nos futures projets sont : quelques aménagements dans l'enceinte du foyer, des investissements (peut-être une GO PRO par exemple) ou encore des sorties encore plus folles les unes que les autres : nous vous attendons avec de nouvelles idées !

Nos remerciements vont aux parents qui nous soutiennent et nous accompagnent, sans oublier la municipalité de La Réorthe et l'ensemble des jeunes qui s'impliquent dans le foyer!









# **LE FOOTBALL CLUB**

Avec un effectif qui se maintient depuis plusieurs années, le FCPRJ souhaite vous faire part de ses nouveautés :

# L'ÉQUIPE DE FOOT ADAPTÉE

→ L'intégration de l'équipe de foot adaptée a été renforcée cette année : les joueurs ont désormais une licence club FCPRJ. Cette équipe avait déjà sa place dans le club, mais les joueurs accordent une valeur forte à cette licence et se sentent plus que jamais intégrés à part entière au club.

# **UNE ÉQUIPE DE FILLES SENIORS**

- → A l'initiative de 2 filles, le FCPRJ lance son équipe féminine senior. Cette saison, l'équipe se concentre sur les entraînements et le matchs amicaux afin d'apprendre à jouer ensemble, avec pour objectif de s'inscrire en championnat la saison prochaine.
- →L'effectif est pour l'instant de 12 joueuses et les portes restent ouvertes à toutes les filles ayant au minimum 17 ans, et motivées pour essayer et rejoindre le groupe!
- → Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Laura DUCEPT	06	43	66	91	98
Anaëlle BLANCHET	06	29	64	33	45

→avec 3 équipes seniors, une équipe vétérans et des équipes jeunes (de U6 à U9 en école de foot du FCPRJ, de U11 à U13 en école de foot avec Chantonnay, de U15 à U17 en groupement avec Chantonnay)

→Sans oublier les dirigeants, nos 2 arbitres, ainsi que tous les

Co-président, Cyril GIRARD0	6 80 37 18 98
Co-président, Didier BLANCHET 0	6 25 62 31 33
Trésorier, Luc GODREAU0	6 08 34 32 82
Secrétaire, Christophe GUINAUDEAU 0	6 01 38 09 78
Vice-secrétaire, David LEBIHAN0	6 50 07 22 05
NOTES ACENDA 2019 (À ST.	NUI DEDT\
NOTRE AGENDA 2018 (À ST PHILBERT)	
21 janvior	Galette des Rois

**INFOS PRATIQUES** 

# 10 février ...... Repas du foot

19 août ...... Fête du foot

Consulter notre actualité sur le blog : Fcprj-philbert.footeo.com FC PRJ-Football Club St Philbert La Réorthe La Jaudonnière LES AUTRES ÉQUIPES ÉVOLUENT TOUJOURS!



#### **LE MAREORTHON 2017**

#### TRIBUTAIRE DE LA MÉTÉO!

Avec une date tardive dans la saison des randonnées, la participation au MaRéorthon est tributaire de la météo.

- → Météo des jours précédents : et là il faut dire que tous les travaux de préparation se sont déroulés dans les meilleures conditions.
- → Mais aussi météo du jour même évidemment, et plus précisément : prévisions météo ! Elles semblaient nous annoncer un temps d'automne, très maussade voire pluvieux. Ceci explique en partie un déficit de participation (par rapport à 2015 et 2016).
- → Cependant, le chiffre final de **2458 randonneurs** (993 VTTistes et 1465 marcheurs) est dans la moyenne. Depuis 1998 (notre 1<sup>re</sup> « grosse » année), ce sont en effet environ 2500 participants que nous recensons à chaque édition!
- Après un petit crachin matinal, les nuages se sont montrés gentils et comme le sol était plutôt sec, tout le monde en a bien profité.

#### **VIN CHAUD ET ACCORDÉON!**

- Les marcheurs se sont baladés autour du bourg de La Réorthe avec un nouveau point de ravitaillement à l'ancien atelier Rivalland. Des boucles supplémentaires étaient proposés pour les plus grands circuits, permettant de traverser le bois de La Forêt et d'arpenter les coteaux du Lay entre La Limouzinière (commune de Ste Hermine) et L'Engraisserie.
- Comme l'an dernier, un vin chaud était proposé sur 2 des 3 ravitaillements et, c'est une nouveauté! Rémi TESSIER a rajouté une note musicale avec son accordéon.

#### **POUR TOUS LES VÉTÉTISTES!**

→ Pour les VTT, nous proposons désormais 2 types de parcours bien différents. Il y a d'abord les « randonneurs » qui viennent à La Réorthe pour profiter des chemins et des espaces boisés et pour prendre un grand bol d'air en famille ou entre copains. Pour ceux-là, le parcours évite les trop grosses difficultés en privilégiant le plaisir et les coups d'œil. La majeure partie de leur matinée s'est passée autour du Féolet et dans les bois de St Juire.

#### **INFOS PRATIQUES**

commentaires, photos et vidéos sur : www.mareorthon.org

- → Mais La Réorthe est aussi le rendez-vous des VTTistes « sportifs », ceux qui recherchent les sentiers tordus et les pentes extrêmes. Eux aussi se sont régalés autour du bourg et surtout sur les 16 km de circuit tracés sur le bord du lac de L'Angle Guignard.
- → Citons par exemple René, un VTTiste venu de St Georges de Montaigu : « Un petit mot pour vous remercier, grâce à votre gros travail et une organisation parfaite, nous avons passé une super grosse matinée de VTT. Ce fut un très grand cru et vivement l'an prochain. Tout simplement continuez à rendre les petits vttistes du dimanche heureux. » D'autres réactions, vous pourrez en lire sur notre site www.mareorthon.org.

#### **SUR NOTRE SITE INTERNET**

- → Vous y trouverez aussi des liens vers des videos prises par des VTTistes avec leur caméra fixée sur le casque. À voir ces videos, on comprend qu'ils se sont bien amusés.
- → Sur le site retrouvez aussi une sélection des photos prises par Quentin AUGER. Ce jeune Réorthais, passionné de photos et de vidéos, nous a proposé ses services pour mieux rendre compte de la manifestation. Il ne manque pas d'idées et il ne manque pas d'outils puisque, avec son drone semi-professionnel, il a pu prendre des vidéos aériennes des files de randonneurs. Il va en tirer un petit film qui sera évidemment projeté à l'ensemble des bénévoles lors de notre Assemblée Générale.

#### ET EN 2018!

- → Il nous faut maintenant penser aux activités « hors MaRéorthon » (assemblée générale, travaux d'entretien, voyages, ...), penser aussi au MaRéorthon 2018 car il est de notre intérêt de définir les circuits le plus tôt possible.
- → Autre objectif pour cette année 2018 : mettre en route un renouvellement des "cadres" de l'association. Beaucoup d'entre nous, tout en souhaitant continuer à "travailler" à l'organisation, devront peu à peu, passer la main dans les années à venir. Il faut s'y préparer...







# **SOCIÉTÉ DE CHASSE**

### **NOTRE ACTIVITÉ**

A l'occasion de cette nouvelle année, les Chasseurs réorthais vous offrent leurs meilleurs vœux et remercient les propriétaires de leur permettre d'exercer leur passion.

- → Le nombre de sociétaires est identique depuis plusieurs années, à savoir 27 membres.
- → Il est à noter que l'équipe se féminise et rajeunit!
- → Quant à la situation des différentes espèces chassées, elle est aussi la même que les années précédentes : bonne pour le grand gibier et médiocre pour le petit gibier.

#### CONTACT

Michel GODREAU 02 51 27 86 25

#### **NOTRE AGENDA 2018**

#### Repas annuel

Dimanche 4 MARS à la Salle Clemenceau Moment convivial ouvert à tous !

Concours de pêche à la truite Samedi 26 MAI à l'étang de Bataillé, commune de ST JUIRE



#### CONTACT

Président: Bernard PELLETIER 06 15 89 90 45 - 06 19 53 25 37 ou par mail: asso.aler@orange.fr

#### **NOTRE AGENDA 2018**

### Journée Nationale d'Attelage

dimanche 15 Avril stade de la Réorthe

**Bowling + repas** en juin / Ouvert à tous

# **ASSOCIATION DE LOISIRS EQUESTRES RÉORTHAIS**

#### **NOS ACTIVITÉS 2017**

Monsieur Bernard PELLETIER, Président de l'Association Loisirs Equestres Réorthais, et son équipe vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018. L'association a eu le plaisir d'organiser différentes manifestations en 2017 à savoir :

- → Le 16 Janvier : les vœux suivis de l'incontournable galette des Rois.
- → Le 16 Avril : l'organisation d'une journée attelage au stade de la Réorthe dans le cadre de la journée nationale d'attelage.
- Le 4 Juin : un voyage dans le Sud Vendée avec la découverte du château de Terre Neuve, le musée de Fontenay le Comte et une soirée cabaret à Vix.
- Le 4 Septembre : l'incontournable rallye au départ du stade de la Réorthe avec meneurs et cavaliers suivis d'un repas couscous. 200 repas ont été servis.



#### **CLUB « ENTRE NOUS »**

#### **NOTRE ACTIVITÉ**

- → Les membres du Club ont le plaisir de se retrouver tous les 15 jours, le jeudi, pour passer un agréable après-midi.
- → Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Retraités! Si vous voulez nous accompagner, faites-le savoir auprès de Robert DUBOIS.
- → N'oubliez pas notre concours de belote annuel qui se déroulera le samedi 3 Mars à 13 heures 30 à la Salle Clemenceau.
- En attendant de vous compter parmi nous, le Club vous souhaite à tous une bonne année 2018.

#### **CONTACT**

**CLUB "ENTRE NOUS"** 

Le trésorier, Robert DUBOIS : 02 51 27 80 67

#### **NOTRE AGENDA 2018**

Concours de belote samedi 3 MARS à 13h30 à la Salle Clemenceau





#### **CONTACT**

#### **ACPG CATM**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président : BELAUD Claude Trésorier : FOURNIER Georges

Membres: GERBAUD Jean, MARAIS Jean-Claude,

PAYRAUDEAU Jacques

#### **NOTRE AGENDA 2018**

Repas le samedi 17 MARS à la Salle Clemenceau

#### **ACPG CATM**

### **NOTRE ACTIVITÉ**

- Etre présent aux cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre (fin de la guerre d'Algérie).
- Nous assistons aussi avec les drapeaux, nos camarades décédés à leur dernière demeure ; afin de continuer à faire vivre la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France.
- Ceux qui veulent nous rejoindre sont les bienvenus.
- mars, venez nombreux!
- Les CATM et les sympathisants vous souhaitent tous leurs meilleurs





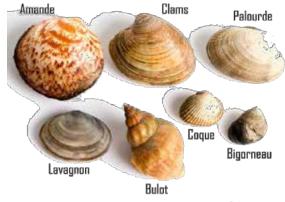
# LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Par délibération en date du 5 Mars 2015, la commune a décidé de subventionner la destruction des nids de frelons asiatiques en remboursant 50 % de la dépense.

<u>Les conditions pour bénéficier de cette</u> <u>aide sont les suivantes :</u>

- La destruction doit concerner un nid de frelons asiatiques situé sur la commune de La Réorthe
- L'intervention de destruction doit être réalisée par une entreprise agréée
- Une demande de participation financière doit être déposée en Mairie par courrier adressé au Maire accompagnée d'une photo du nid, de la facture de l'entreprise et d'un RIB
- Le paiement de l'aide s'effectuera par virement bancaire et sera traité par le Trésor Public

# Trions les coquillages, ils se recyclent!



# Venez les déposer

toute l'année

dans votre déchèterie

**18** d

A partir du

**18 décembre 2017** 











Communauté de communes Sud Vendée Littoral 107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 85400 Luçon

# **OBJECTIF ZÉRO PHYTO!**



# PLAN ECOPHYTO = ZÉRO PESTICIDE CHIMIQUE!

LE PLAN ECOPHYTO, lancé en 2008 par les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, vise à proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires (pesticides). La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé, l'environnement, l'eau et la biodiversité.

# <u>OÙ EN EST-ON DE L'USAGE</u> <u>DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES</u> DANS NOS COLLECTIVITÉS ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage de certains produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, lieux de promenade, forêts et voiries.

Seuls des produits de bio contrôle (par mécanismes naturels), les produits qualifiés à faibles risques et ceux utilisables en agriculture biologique sont autorisés.

Certaines zones échappent encore à la règle sous certaines conditions :



# COMMENT DÉSHERBER AUTREMENT ?

Malgré une règlementation de plus en plus contraignante, la commune de La Réorthe a réussi, sans difficultés majeures, à franchir l'étape règlementaire du 1<sup>er</sup> janvier 2017. En effet, les multiples actions conduites au cours des dernières années dans le cadre du programme de reconquête de la qualité des eaux sur le bassin versant du barrage de l'Angle Guignard ont largement contribué à anticiper cette échéance.

NOUS AVONS BESOIN DU CONCOURS DE TOUS pour obtenir un résultat satisfaisant !

L'entretien des trottoirs par les riverains est essentiel, les limites du budget communal ne permettent pas d'augmenter le temps de travail des employés municipaux consécutif à cette évolution.

# → ATTENTION! EN 2019: LES PESTICIDES DE JARDIN SERONT INTERDITS!

La vente en libre-service aux particuliers des produits les plus dangereux n'est déjà plus possible depuis janvier 2017.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les particuliers ne pourront <u>ni</u> acheter, ni détenir, ni utiliser de pesticides chimiques de jardin ! C'est le moment d'adopter des solutions de jardinage au naturel !

#### **DIVERSES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT!**

→ LE FLEURISSEMENT DES RUES limite le désherbage et embellit le cadre de vie... Certaines catégories de plantes vivaces (l'érigéron, la valériane rouge, le physalis, le souci...) semées au bas des murs en hiver, empêchent la poussée de l'herbe et permettent un meilleur échange de l'écosystème faune-flore.

→ Pensez à PAILLER vos massifs et vos haies (avec les tontes de pelouses, copeaux, sciure, broyage, lin...)!

LES PLANTES COUVRE-SOL croissent en s'étalant, de manière à former un tapis végétal dense à moins de 60 cm du sol, faisant barrage à la prolifération des mauvaises herbes.

→ Quelques RECETTES DE GRAND-MÈRE toujours valables : jeter de l'eau bouillante ou de la cendre... et bien sûr : arrachez manuellement les herbes indésirables !





# L'avenir est dans le pré..

# L'AVENIR EST DANS LE PRÉ AVEC LE GRAPÉA !

Le GRAPEA organise le dimanche 27 mai 2018, "L'Avenir est dans le pré" sur la commune de La Réorthe. C'est l'occasion de venir partager un après-midi en famille ou entre amis sur une ferme ouverte et de découvrir au travers de différentes activités l'Agriculture Durable et la protection de l'environnement.

#### **OUI SOMMES-NOUS?**

Le GRAPEA (Groupe de Recherche pour une Agriculture Paysanne Econome et Autonome) est une association loi 1901, fondée par des éleveurs en 1990. L'association est membre du Réseau CIVAM (fusion entre le Réseau Agriculture Durable et le réseau des Centres d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural) et compte environ 90 agriculteurs adhérents (éleveurs bovins laits, allaitants, ovins...) répartis sur l'ensemble de la Vendée.

Depuis plus de 20 ans, le GRAPEA travaille sur l'agriculture durable, la mise en place de systèmes de productions à faible niveau d'intrants et à base d'herbe.

#### **NOS MISSIONS**

- → Nous accompagnons des éleveurs, venant de tout horizon, dans leur évolution vers une agriculture plus durable et plus respectueuse de l'environnement.
- → Différentes activités comme des formations, des groupes d'échanges, des projets expérimentaux sont mises en place pour aider les agriculteurs à développer leurs compétences techniques et leur autonomie décisionnelle.
- → La communication et la promotion de ce type d'agriculture auprès des professionnels, des scolaires et du grand public sont des missions très importantes. Pour cela, différentes actions d'informations et de sensibilisation sont organisées sur les bassins versants de Vendée et auprès du public des lycées agricoles et maisons familiales.

→ Depuis 1997, le GRAPEA organise tous les 4 ans un évènement à destination du grand public : "L'Avenir est dans le Pré". Pendant un après-midi, un de nos adhérents ouvre sa ferme. C'est l'occasion pour le grand public, les agriculteurs, les organisations professionnelles et associations de découvrir "une ferme ouverte" et d'être sensibilisés à la protection de l'environnement et à l'agriculture durable.

#### L'ÉDITION 2018 DE L'AVENIR EST DANS LE PRÉ

- → Elle aura lieu le **DIMANCHE 27 MAI** à partir de 14h au lieu-dit La Rallière, à la Réorthe chez Mathieu CAREIL.
- → Sur la ferme qui accueille l'évènement, les visiteurs pourront trouver :
  - un village d'associations locales avec des stands d'informations,
  - différentes animations et une buvette,
  - un circuit guidé dans les champs avec des ateliers pour découvrir l'agriculture durable et la protection du milieu. Ce circuit comprendra 6 ateliers : Découverte de l'élevage durable, Démonstration de chien de troupeau, Bocage et Biodiversité, Valorisation et entretien des haies, Permaculture et vie du sol ainsi qu'un atelier plus technique sur les Mélanges céréaliers.
- Pour cette nouvelle édition, le GRAPEA a souhaité sensibiliser les enfants des écoles publiques et privées de La Réorthe et Ste Juire-Champgillon à l'agriculture durable et à la protection de l'environnement. Durant un an, les enfants vont travailler avec le GRAPEA et la ferme de Mathieu sur différents thèmes : découverte et sensibilisation à l'agriculture durable, protection des écosystèmes et des milieux, découverte des produits de l'agriculture... L'ensemble des travaux réalisés tout au long de l'année par les élèves vous seront présentés le dimanche 27 mai 2018, lors de l'Avenir est dans le pré!

# ...AYEC LE GRAPÉA

# avec le Grapéa

#### **FERME CAREIL**

Mathieu CAREIL est installé en polyculture-élevage avec son père et son oncle.

L'exploitation est en Agriculture Biologique depuis 1996 et compte 2 sites de production : un à St Juire-Champgillon et un à La Réorthe (chez Mathieu).

#### La ferme compte 4 ateliers de production :

- des cultures de céréales,
- un élevage de volailles (600 m² de bâtiment et 3 ha de parcours),
- un élevage de porcs (35 truies et 450 porcs charcutiers/
- un élevage de vaches.

Mathieu élève 50 vaches allaitantes (pour la viande) de races Salers et leurs veaux.

L'exploitation est dans une démarche d'Agriculture Durable : l'herbe,

via le pâturage, est l'alimentation privilégiée pour les vaches. En hiver, elles sont nourries à base de foin, d'enrubannage d'herbe et de céréales produites sur la ferme.

C'est l'occasion lors de cette journée de venir observer la race Salers et d'en apprendre un peu plus sur le fonctionnement de la ferme et de l'Agriculture Durable en général.

Nous vous attendons nombreux, alors réservez d'ores et déjà votre dimanche 27 mai 2018 à partir de 14h pour venir partager un moment champêtre





# INFOS SOCIAL / FAMILLE



Le CLIC REPER'AGE a fermé le 31 Janvier 2018 (transfert d'activité)

▶ Depuis le 1er Février 2018, le Conseil Départemental de la Vendée intègre les missions d'accompagnement des personnes âgées auparavant réalisées par le CLIC REPER'AGE. Pour toute nouvelle demande concernant l'accompagnement individuel, merci de vous adresser à la :

> MDSF (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille) 1 quai Est du Port - 85400 LUCON Tél: 02 51 97 69 69

- ▶ Dans le cadre d'un accompagnement en cours, vous serez mis en relation avec un référent pour le suivi.
- ▶ La mission de prévention (actions collectives seniors) est désormais réalisée par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.



#### **DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES**

Depuis janvier 2018, l'association DÉPLACEMENTS **SOLIDAIRES** SUD VENDÉE LITTORAL propose

un moyen de mobilité aux habitants du territoire Sud Vendée Littoral qui en sont dépourvus. Taxis, famille, voisins peuvent être des réponses aux besoins de déplacements, mais pour certains habitants, ces solutions ne sont pas envisageables.

- Dans chaque commune, la mairie et un référent vous apporteront les informations nécessaires afin d'accéder à ces déplacements solidaires. Le référent met en relation le bénévole qui accepte de transporter et le bénéficiaire qui souhaite être conduit.
- ▶ Un engagement de respect mutuel est convenu entre les membres de l'association afin de ne pas altérer l'éthique de l'association.
- L'association lance un appel aux personnes qui souhaitent se rendre utiles et proposer quelques heures de leur temps disponible dans la semaine.
- Cotisation : 4 €/an pour devenir membre de l'association.

#### **CONTACTS:**

- Bernard CHARRIER ...... 06 20 56 36 29 bernardcharrier85@orange.fr



# ADMR DE SAINTE HERMINE 43 route de Nantes

Les services ADMR offrent aux personnes aidées la qualité, la tranquillité et la sécurité qu'elles attendent. A chaque type d'intervention correspond un personnel avec une qualification spécifique qui allie capacités relationnellles et compétences techniques.

L'AIDE A DOMICILE: Aide et accompagne les personnes dans les activités de la vie quotidienne (ménage, repassage, entretien du linge, courses, préparation des repas) dans certains actes essentiels de la vie (lever, coucher, hygiène corporelle), elle assure la garde d'enfant à domicile, la garde de jour et / ou de nuit ...

LE PORTAGE DE REPAS: Livre à domicile des repas équilibrés et adaptés aux régimes.

L'AIDE SOIGNANTE: Assure aux personnes des soins d'hygiène, de confort et de prévention, une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie et un soutien moral.

L'ERGOTHERAPEUTE: Evalue les besoins, à domicile, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, établit un Projet Individualisé de Soins d'Accompagnement et de Réhabilitation (PISAR) et met en place un accompagnement adapté pour la personne et ses aidants par des aides-soignantes formées.

**COORDONNEES:** 02 51 28 84 11 paysdesaintehermine@admr85.org **PERMANENCES:** du lundi au vendredi de 9h à 12h30

**PERMANENCES TELEPHONIQUES:** 

du lundi au vendredi de 8h30à 12h30 et de 14h à 17h30

**EN DEHORS DE CES HORAIRESCONTACTER LE:** 02 51 44 11 55

LES BENEVOLES CONTINUENT DE VOUS RECEVOIR AU LOCAL DE L'ASSOCIATION SUR RENDEZ-VOUS.

SUR VOTRE COMMUNE VOTRE REFERENT EST: Mme Madeleine AUGUIN.... 02 51 27 62 52 Mr François CHEPY...... 02 51 27 64 03

# INFOS SOCIAL / FAMILLE









### COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE

# RELAIS PAROISSIAL DE SAINTE-MARIE-EN-HERMINOIS

Notre paroisse comprend les communes du canton de STE HERMINE, soit 13 relais paroissiaux. L'Abbé Patrice BOURSIER est le curé de notre paroisse STE MARIE EN HERMINOIS depuis septembre 2017.

Il est aidé dans son ministère par **l'Abbé Marcel NAUD**, prêtre auxiliaire, et **Marc LUCAS**, Diacre.

#### **CONVIVIALITE**

Chaque année, un repas convivial est organisé par les relais de St Juire et La Réorthe, début octobre.

Toute la population est vivement invitée à ce repas le 7 octobre 2018.

#### **CELEBRATIONS**

Depuis septembre 2016, un nouveau programme a été aménagé

concernant les messes de 11h célébrées un mois par relais : Ste Hermine, Thiré, St Juire et La Réorthe.

Les messes de 9h30 vont par cycle dans les autres relais. Se référer au bulletin paroissial ou au tableau d'infos de chaque église.

Pour les baptêmes, mariages et sépultures, prendre contact avec le presbytère.

#### **CATECHESE**

Pour les enfants : dès le tout jeune âge, avec l'Éveil à la Foi (2-7 ans), ou, normalement, lorsque l'enfant est en CE1.

Les inscriptions sont prises en début d'année scolaire, mais il est toujours possible de rejoindre un groupe en cours d'année.

Pour les adultes : formations pour les 24-45 ans, soirée biblique, etc.

#### **Presbytère DE SAINTE HERMINE**

Permanence Mardi au samedi de 9h à 12h

> 4 rue Lafayette 85210 STE HERMINE

Prêtre : Patrice BOURSIER Prêtre auxiliaire : Marcel NEAU Diacre permanent : Marc LUCAS

02 51 27 34 59

Sainte-hermine@catho85.org

#### **RESPONSABLE POUR LA RÉORTHE**

Chantal AUVINET 26 rue Nationale - 85210 La Réorthe 02 51 46 81 59

#### **LE BULLETIN PAROISSIAL**

Il paraît chaque mois.

Il informe des horaires et intentions de messes, ainsi que de toute l'actualité de notre paroisse et du diocèse.

Abonnement: 19€/an

# CUN D'OEIL À 2018!

# LES VOEUX DU MAIRE Samedi 13 janvier 2018

Le maire a accueilli une quarantaine de nouveaux arrivants ! Et les prix des maisons fleuries ont été remis à :

- → M. et Mme BONTEMPS Yonel pour le prix des MAISONS NEUVES
- → Mme Yvonne CLEMOT pour le prix des MAISONS CONTEMPORAINES



# 

-		
-4	4 3 4	

10	FCPRJ	BUFFET CAMPAGNARD	ST PHILBERT DU PT-C
16	OGEC	VENTE DE PIZZAS	ECOLE JEANNE D'ARC
16	ECOLE JEANNE D'ARC	CARNAVAL	ECOLE PRIVÉE

## MARS

3	CLUB ENTRE NOUS	CONCOURS DE BELOTE	SALLE CLEMENCEAU
4	CHASSEURS	BUFFET CAMPAGNARD	SALLE CLEMENCEAU
17	AFN	REPAS	SALLE CLEMENCEAU
24	ECOLE JEANNE D'ARC	PORTES OUVERTES	ÉCOLE PRIVÉE

## **AVRIL**

7	OGEC	SOIREE JEUX VIDEO	SALLE CLEMENCEAU
11	ECOLE DES DEUX LAYS	Carnaval	SAINT JUIRE
14	OGEC	VENTE DE PREFOUS	ECOLE JEANNE D'ARC
15	ALER	JOURNEE ATTELAGES	STADE EQUESTRE
20	ECOLE DES DEUX LAYS	PORTES OUVERTES	ECOLE PUBLIQUE

#### MAI

27	GRAPEA - ECOLES	L'AVENIR EST DANS LE PRE	FERME DE LA RALLIERE
26	STÉ DE CHASSE	CONCOURS DE PECHE	ETANG DE bataillé à st juire
19	LA MARELLE	CONCOURS DE PECHE	ETANG DE FEOLE
8	MAIRIE	COMMEMORATION VICTOIRE 1945	

23 ECOLE JEANNE D'AF	RC KERMESSE	SALLE CLEMENCEAU
----------------------	-------------	------------------

# JUILLET

10.	ECOLE DES DEUX LAYS	FETE DES PRIX	SAINT JUIRE SALLE POLYVALENTE
7		TOUR DE FRANCE	
14	MAIRIE	FETE NATIONALE / FEU	D'ARTIFICE STADE
14	FOYER DES JEUNES	REPAS MOULES / FRITES	

# AOÛT

		TETE DO FOOT	STADE DE ST PHILBERT DU PT C
26	FOYER RURAL	FETE DE L'ANGUILLE	STADE

# **SEPTEMBRE**

2	ALER	RALLYE EQUESTRE et REPAS COUSCOU	S SALLE CLEMENCEAU
15	LA MARELLE	MARCHE GOURMANDE DEPART D	OU STADE DE LA REORTHE

# OCTOBRE

7 PAROISSE	BUFFET CAMPAGNARD	SALLE CLEMENCEAU
20 CCAS	GOUTER DES AINÉS	SALLE CLEMENCFAU

## NOVEMBRE

11	MAIRIE	COMMEMORATION ARMISTICE 191	8
11	ACL	MAREORTHON	SALLE CLEMENCEAU
24	LA MARELLE	REPAS DE L'AVENT	SALLE CLEMENCEAU

# DÉCEMBRE

1er	OGEC	MARCHÉ DE NOEL	ECOLE JEANNE D'ARC





# **MAIRIE DE LA RÉORTHE**

Rue du Lay 85210 LA REORTHE

02 51 27 81 52

mairie.la.reorthe@wanadoo.fr www.lareorthe.fr

## **OUVERTURE AU PUBLIC**

Mardi ......14h - 18h Mercredi......8h30 -12h30 Jeudi......14h - 18h

Vendredi......8h30 -12h30 / 14h - 17h

Samedi (semaine paire) ......9h - 12h

